

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

23° : ALGER

28° : TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 8 - Samedi 9 Novembre 2013 - 4/5 Mouharram 1435 - N° 422 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LE PREMIER MINISTRE
À TAMANRASSET
Développement
non-stop
du Hoggar

Pages 4-5



P-TIC

Mme Derdouri
plaide pour
une meilleure
qualité des
prestations de service

Page 6

LE PORTE-PAROLE DU MAE
L'A ANNONcé HIER
Report
de la visite
de John Kerry
d'un «commun
accord»

Page 7



PRÉSIDENTIELLE
2014



Partis politiques et société civile favorables à un nouveau mandat du Président Bouteflika



Valid. B

Le
Premier
ministre,
Abdelmalek
Sellal, semble
avoir donné le
ton et les propos

qu'il avait tenus lors de sa
dernière visite dans la wilaya d'Adrar
attestent, si besoin est, que la décision
aurait été tranchée et que l'annonce de
candidature sera faite au moment oppor-

tun. Sellal a déclaré, depuis Adrar, que le
Président Bouteflika «ne partira pas» en évo-
quant devant les représentants de la société
civile la question des zaouïas en Algérie.
Mercredi dernier, Sellal n'a laissé planer
aucun doute en affirmant au terme de sa
visite, que Bouteflika «ne partira pas, les
zaouïas non plus». Le Premier ministre ne
s'est pas limité à rassurer les cheïkhs seule-
ment, quant à la continuité de l'actuelle
équipe au pouvoir après avril 2014, puisqu'il
s'est inscrit dans le temps en indiquant, que
les projets annoncés pour la wilaya seront ins-
crits lors du prochain plan quinquennal.

Page 3

COMMERCE

Nouvelles
facilitations
pour l'inscription
au registre
du commerce

Page 6

INFRACTIONS À LA
LÉGISLATION DU TRAVAIL
Bientôt un
projet de loi
pour durcir
les sanctions

Page 6

ALGERIE-FRANCE

Des pistes
de réflexion pour
un rapprochement
fécond exposées
à Paris

Page 7

ÉDUCATION

17 nouveaux
lycées
pour Oum
El-Bouaghi

Page 3

SCIENCE et VIE

ALZHEIMER

être bilingue
retarde
l'apparition
de la maladie
de 5 ans

Pages 12-13

CULTURE

18^È SILA

53 titres
édités par
le ministère
des Affaires
religieuses et des
waqfs en 2013

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1 (11^È J) - MATCH AVANCÉ

USMH 1- MCA 0

Cet après-midi :

RCA-CSC	(15h00)
CRB-MCEE	(16h00)
JSK-CABBA	(17h00)
MCO-USMA	(17h45)
ESS-JSS	(18h00)
ASO-MOB	(18h00)
JSMB-CRBAF	(18h00) huis-clos

SOCIÉTÉ

UN CONTRÔLE
SÉVÈRE S'IMPOSE

La contrefaçon,
un mal qui
gangrène
l'économie
nationale

Page 9



Régions Nord : 23° à Alger

• Soleil prédominant durant la journée, puis ciel devenant progressivement voilé à nuageux sur le Centre et l'Est avec localement quelques pluies en soirée.

Alternance d'éclaircies et de quelques passages nuageux demain vers les régions Centre et Est.

Les températures maximales varieront entre 20°C/24°C sur le littoral et entre 18°C et 21°C vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux.

Les vents seront en général faibles à modérés.

Régions Sud : 28° à Tamanrasset

• Temps dégagé partiellement voilé. Les températures maximales varieront de 22 à 26°C avec localement des pics de 30°C vers le Sahara central et l'Extrême Sud.

Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

	max	23°	min	15°
Alger	max	23°	min	15°
Oran	max	23°	min	11°
Annaba	max	26°	min	14°
Béjaïa	max	27°	min	16°
Tamanrasset	max	28°	min	13°

CE MATIN
AU SIÈGE DU FLN

Réunion des mouhafadhs



Le parti du FLN annonce que les secrétaires de mouhafadhs se réuniront ce matin à ghoo au siège du parti, à Hydra sous la présidence d'Amar Saâdani, secrétaire général.

FESTIVAL «LIRE EN FÊTE» À M'SILA De lecture, et du théâtre



Pas moins de 14 troupes théâtrales participent au festival «Lire en fête» ouvert le 1er novembre dernier à M'sila, offrant de nombreux espaces de lecture, mais également du spectacle sur les planches de la salle de cinéma El-Hodna.

Les troupes théâtrales venues de plusieurs wilayas du pays à l'instar de Sétif, Tipasa, M'sila et Boumerdès, ont présenté des spectacles destinés essentiellement aux enfants, ravis de meubler utilement leurs vacances d'automne. Les quatre premières représentations ont attiré pas moins de 600 enfants venus de plusieurs localités de la wilaya dans le cadre de ce festival qui se poursuivra jusqu'au 15 du mois en cours. Les pièces sont présentées durant les après-midis afin de permettre au plus grand nombre d'y assister, ont indiqué les organisateurs, rappelant qu'un bibliobus sillonne depuis hier les principales communes de cette wilaya.

No comment



AUJOURD'HUI
À SKIKDA

Rencontre régionale de l'ANR



ÉQUITATION 70 cavaliers au Grand prix du concours national de saut d'obstacles à Relizane

Les épreuves du Grand prix équestre de saut d'obstacles ont débuté hier au centre équestre Ahmed-Benbella à Relizane avec la participation de 70 cavaliers issus de 13 clubs nationaux.

La cérémonie d'ouverture suivie par une foule nombreuse a été marquée par des démonstrations d'équitation proposées par les équipes participantes.

Les sportifs participant à cet événement organisé par le club d'équitation Ahmed-Benbella de Relizane avec la collaboration de la Fédération algérienne d'équitation, sont issus des clubs des wilayas d'Alger, Oran, Ain Defla, Relizane, Tiaret, Mostaganem et Blida. Cette compétition de deux jours comprend six épreuves pour les catégories cadets, juniors et seniors, dont le Grand prix du saut d'obstacles.

Selon les organisateurs, les trois vainqueurs des différentes catégories seront récompensés lors d'une cérémonie de clôture de cet événement qui sera organisée ce soir. Une soirée artistique bédouine animée par cheikh Abdelkader El Khalidi de Mostaganem, et l'humoriste Hamza Faghouli dit «Ma Messaouda», sera également organisée en l'honneur des participants à cette compétition.

CE MATIN À
TIPASA

Réunion des élus TAJ



Le président de Tajaou Amal El jazaïr (TAJ), Amar Ghoul, présidera ce matin à 9h, une réunion des élus du parti, à la salle Omnisports de Tipasa.

Le président de l'Alliance nationale républicaine, le D' Belkacem Sahli, présidera ce matin à 10h, à la salle de cinéma Nedjma de Skikda (à proximité de la maison des sciences), les travaux de la rencontre régionale des cadres du parti.

JEUDI 21 NOVEMBRE À TLEMCEN Concert du groupe Babylone

Un an après la sortie de leur premier titre "Zina" et 5 mois après la sortie officielle de leur premier album, les membres du groupe Babylone, seront pour la première fois en concert live, jeudi 21 novembre à partir de 18h à l'hôtel renaissance Tlemcen. Un événement à ne pas manquer.

Suspension mardi de l'alimentation en eau potable à Dergana et Bordj El Kiffan

L'alimentation en eau potable sera suspendue mardi de 8h00 à 20h00 dans les communes de Dergana et Bordj El Kiffan (Est d'Alger), a indiqué jeudi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué.

La suspension de l'alimentation en eau est due à la mise en service d'un ouvrage de stockage, dans le but d'améliorer la desserte en eau de la zone est d'Alger, a précisée la SEAAL.

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

Partis politiques et société civile favorables à un nouveau mandat du Président Bouteflika

Tout porte à croire que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pourrait briguer un quatrième mandat lors de l'élection présidentielle de 2014.

Walid. B

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, semble avoir donné le ton et les propos qu'il avait tenus lors de sa dernière visite dans la wilaya d'Adrar attestent, si besoin est, que la décision aurait été tranchée et que l'annonce de candidature sera faite au moment opportun.

Et pour cause, Sellal a déclaré, depuis Adrar, que Bouteflika «ne partira pas» en évoquant devant les représentants de la société civile la question des zaouïas en Algérie.

Mercredi dernier, Sellal n'a laissé planer aucun doute en affirmant au terme de sa visite dans la wilaya d'Adrar, que Bouteflika «ne partira pas, les zaouïas non plus». Le Premier ministre ne s'est pas limité à rassurer les cheikhs seulement, quant à la continuité de l'actuelle équipe au pouvoir après avril 2014, puisqu'il s'est inscrit dans le temps en indiquant, à l'adresse des représentants de la société civile d'Adrar, que les projets annoncés pour la wilaya seront inscrits lors du prochain plan quinquennal.

La sortie de M. Sellal conforte, en effet, la position de nombreux partis politiques qui ont déjà pris les devants en affirmant leur soutien inconditionnel et leur appui soutenu au Président Abdelaziz Bouteflika, ainsi qu'à son programme socio-économique et aux réformes politiques qu'il avait lui-même lancées depuis plus de deux ans.

C'est à ce titre que ces formations politiques n'ont pas hésité à afficher clairement leur choix et ce, à quelques mois de l'élection présidentielle. Ces partis défendent leur choix et pensent que le Président Bouteflika incarne aussi bien l'unité que la stabilité du pays et que sous sa direction, l'Algérie a retrouvé sa place sur la scène internationale sans pour autant oublier les grands projets structurants qui ont été réalisés grâce à son programme



de développement. «Bouteflika sera le candidat du FLN», avait affirmé son secrétaire général Amar Saâdani. «Nous sommes tous unis derrière Abdelaziz Bouteflika», avait lancé, pour sa part, le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Beyoumès, qualifiant de «faux débat» la campagne pour ou contre un quatrième mandat de l'actuel chef de l'Etat.

De son côté, le président du parti Tadjamoua Amel El-Djazaïr, TAJ, Amar Ghoul, a indiqué que sa formation politique soutiendrait la candidature du Président Bouteflika dans le cas où il briguerait un quatrième mandat. En démocratie, dira-t-il, «chacun est libre de se porter candidat. Notre parti soutiendra la candidature du Président Bouteflika dans le cas où il se présenterait pour un 4^e mandat».

Pour de nombreux partis, Abdelaziz Bouteflika «ne sera pas uniquement le candidat du FLN ou des dizaines des partis politiques en Algérie, mais le candidat du peuple».

C'est le même constat chez les militants et les cadres du RND qui ont indiqué que leur parti n'a pas présenté dans le passé et ne présentera jamais un candidat à la présidentielle tant que Abdelaziz Bouteflika est toujours présentant à ce poste.

Des responsables d'organisations de masse et de la société civile ont, pour leur part, réaffirmé leur soutien total au président de la République et à son programme de réforme, rappelant les réalisations concrétisées sous son égide et soulignant que l'Algérie «va bien» et que le pays «est encore debout».

Au moment où les pays du voisinage vivent dans l'instabilité, d'autres pays arabes sont à feu et à sang et certains risquent le démembrement, l'Algérie a recouvert sa stabilité grâce aux bienfaits et aux résultats de la politique de réconciliation pronée par le Président Bouteflika.

Lorsque la paix et la stabilité du pays sont en jeu, il n'est plus question de querelles partisanes, pensent de nombreux analystes politiques pour qui la stabilité de l'Algérie est une ligne rouge à ne pas franchir. Pour une bonne partie de la classe politique et de la société civile, l'Algérie était meurtrie et c'est le Président Bouteflika qui avait éteint le feu de la fitna et son avènement en 1999 devrait figurer parmi les «plus belles pages du pays». Aujourd'hui, plus que jamais, d'aucuns relèvent que la solidité des institutions du pays est un gage de plus pour le déroulement d'élections libres et démocratiques en 2014 et les Algériens sont capables de déterminer leur avenir et d'être maîtres de leur destin.

L'Algérie qui a initié de profondes réformes politiques, sous l'impulsion du Président de la République, est décidée à poursuivre ce processus irréversible et de le mener à terme. Le Président Bouteflika compte mener la bataille jusqu'au bout afin de concrétiser les promesses et les engagements qu'il avait faits devant le peuple.

EDUCATION

17 nouveaux lycées pour la wilaya d'Oum El Bouaghi

Le secteur de l'Education sera renforcé, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, par dix-sept nouveaux lycées dont les travaux de réalisation sont déjà lancés, a indiqué le wali. «Dix parmi ces établissements d'enseignement secondaire seront réceptionnés d'ici la fin 2013, a précisé M. Manaâ Mohamed-Salah à l'issue des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Les sept lycées restants seront livrés à la fin du premier semestre de 2014, a encore affirmé le même responsable soulignant que la réalisation de ces établissements représente un acquis important pour la wilaya.

La wilaya d'Oum El Bouaghi et permettra au secteur de l'éducation de fonctionner à moyen terme dans «des conditions confortables». L'ouverture de plusieurs infrastructures éducatives a permis une réduction notable du nombre d'élèves par classe, a indiqué de son côté le directeur de l'éducation, précisant que dans les lycées, le nombre d'élèves a baissé pour atteindre 36 élèves au lieu de 44 comme il l'était auparavant.

Le même responsable a également affirmé que la prochaine rentrée scolaire dont les préparatifs ont été d'ores et déjà entamés, aura lieu dans des conditions «confortables et optimales».

AGRICULTURE

De seul à... Lakharia

O. Larbi

L'automne algérien est resté chaud et le peu de pluies a retardé les campagnes labours-se-maillages.

D'Alger à Djelfa en passant par Médéa et Berrouaghia, les immensités agricoles sont encore en friche : pas un seul sillon tracé par les tracteurs. Le manque de pluie serait la cause de cette jachère. Un Coréen a eu cette réflexion sur la route qui mène à Bouira par Lakharia : «Vous avez un trésor, la terre, et vous la laissez

inproductive.» Les explications climatiques n'ont pas convaincu le Coréen. Des informations font état de la surproduction de pommes de terre à Tiaret, des problèmes de stockage qui font que les producteurs en ont été réduits à jeter le surplus.

A quelques kilomètres de la capitale dans la région de Bordj Ménil, la récolte de raisin de table est en souffrance : les agriculteurs ne trouvent pas la main-d'œuvre saisonnière pour ce faire, malgré des rémunérations jugées motivantes. Il en est de même pour la récolte des tomates à Boumerdès

et Dellys. Pour une fois, ce ne sont pas les spéculateurs (quoique) qui ont profité de l'aubaine, les consommateurs pouvant apprécier du bon raisin de table à 80, 90, 100 DA le kilo.

L'Etat joue son rôle de stimulant de l'activité des agriculteurs algériens : aides financières et techniques, prêts sans intérêt, effacement des dettes, semences et engrangements disponibles, etc.

Une action concertée pour que la production agricole participe à la sécurité alimentaire et au bien-être des producteurs est nécessaire.

Droits de l'Homme et valeurs institutionnelles

DK NEWS

Ce ne sera jamais en Algérie que les atteintes aux droits de l'Homme feront partie des attributions institutionnelles. Le risque pour un manifestant d'en sortir handicapé ne sera jamais toléré par les hautes autorités de l'Etat, encore moins d'y laisser la vie. Ce n'est pas n'importe qui que celui qui a insisté sur la nécessité, pour les forces de l'ordre, «de se conformer au respect des droits de l'Homme dans le traitement des mouvements de protestation». L'auteur de telles recommandations est le général major Hamel, directeur général de la Sécurité nationale. Bien évidemment, tout manquement des forces de l'ordre au respect des droits de l'Homme dans de telles circonstances sera sanctionné, d'autant qu'elles ont été formées «aux techniques de gestion démocratiques des mouvements de foule». Selon le général major, ces techniques «font leurs preuves plusieurs fois».

D'évidence, les rapports qu'ont les forces de l'ordre avec les jeunes sont empreints de l'extrême peur de produire des bavures. Les mouvements de foule offrent l'opportunité à des groupes extrémistes de tenter de les dévier vers les objectifs liés à la généralisation de la violence par la provocation des forces de l'ordre. Quel objectif poursuivraient les auteurs de la provocation ? Ils savent bien que dans le feu de l'action, à savoir que lorsqu'il est amorcé le processus d'actions de provocation et de réaction légitime des forces de l'ordre, c'est-à-dire lorsqu'il est fait le constat de l'engrenage génératrice de l'escalade de la violence et de la contre-violence, il est très difficile sur le terrain de se contenir et de tracer les limites des interventions. Il faudrait bien tenir compte du fait qu'il existe la propension aux manifestations et que les pouvoirs publics ne veulent pas que se produisent des dérives. Ceux qui sont toujours à l'origine des provocations poursuivent l'objectif de créer des situations de grands affrontements et ainsi défendre la thèse de l'institutionnalisation de la violence, de l'individualisation des responsabilités et donc de leur culpabilisation. Dans tous les pays du monde, les services de sécurité agissent et procèdent à des interpellations avec brutalité quand l'ordre public est menacé. La brutalité mesurée ne veut pas dire violence ou atteinte aux droits de l'Homme. Comme le dit le Dgsn, «des unités territoriales des forces de l'ordre sont constamment prêtes pour la protection des personnes et des biens».

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE À TAMANRASSET

Développement non-stop du Hoggar

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé, jeudi en début de soirée, sa visite de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya de Tamanrasset. M. Sellal a clôturé sa visite de travail, qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, par une rencontre avec les représentants de la société civile et les élus locaux, au cours de laquelle il a annoncé une enveloppe complémentaire de 30,7 milliards DA en faveur de la wilaya.

Lors de la rencontre, les représentants de la société civile et les élus locaux ont soulevé au Premier ministre une série de doléances s'articulant autour de l'amélioration de la couverture sanitaire, notamment spécialisée, le revêtement des routes dans les zones reculées et la prise en charge des étudiants universitaires en matière de transport aérien vers le Nord du pays.

Les intervenants ont aussi appelé, entre autres de leurs doléances, à intégrer la wilaya dans les projets ferroviaires et à accorder davantage d'intérêt à la femme au foyer en la faisant bénéficier davantage des dispositifs de soutien à l'emploi.

Le Premier ministre s'était auparavant enquis de l'état d'avancement du projet de rénovation du réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) de la ville de Tamanrasset, avant de mettre en service la bibliothèque principale de lecture publique de la wilaya. Durant sa visite de travail, M. Sellal, qui était accompagné d'une importante délégation ministérielle, a inspecté et mis en exploitation divers projets relevant des secteurs des Transports, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de l'Habitat et l'urbanisme, de l'Énergie, des Ressources en eau et de la Culture.



- M. Sellal lance des projets de 3.000 lots à bâtrir et 2.570 logements sociaux à In-Kouf
- Une enveloppe complémentaire de 30,7 milliards DA pour la wilaya de Tamanrasset
- Le tourisme, enjeu d'avenir pour Tamanrasset
- M. Sellal souligne le rôle important de la wilaya de Tamanrasset au niveau africain
- Habitat: M. Sellal appelle au respect des spécificités sociales du Sud
- La stabilité de l'Algérie influe positivement sur son développement politique et socio-économique
- Grand transfert hydraulique d'In Salah vers Tamanrasset: un acquis d'envergure pour la région
- M. Sellal inaugure 2000 places pédagogiques au centre universitaire de Tamanrasset
- L'Algérie n'a pas été affectée par «le printemps arabe» grâce à la cohésion de son peuple
- L'Algérie ne s'ingère pas dans les affaires des pays voisins

LE PREMIER MINISTRE INSISTE
Aucune région du pays
n'est délaissée

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué jeudi à Tamanrasset, dans le cadre de sa visite de travail, qu'aucune région du pays n'est favorisée par rapport à une autre de même qu'aucune n'est délaissée.

M. Sellal a, ainsi, souligné qu'aucune région n'était marginalisée par rapport à une autre et que les seuls ennemis du pays étaient la pauvreté et l'ignorance.

S'agissant de l'ouverture des frontières avec les régions de l'extrême sud du pays, M. Sellal a indiqué que cette initiative n'était pas encore à l'ordre du jour, en raison de l'instabilité qui règne dans la région. Il a ajouté, à ce sujet, qu'il fallait temporiser, encore, avant l'ouverture des frontières, pour des raisons sécuritaires et d'éventuelles infiltration terroristes.

Au sujet du développement socioculturel de la région, M. Sellal a annoncé qu'une enveloppe complémentaire de 30,7 milliards DA a été consacrée à la wilaya de Tamanrasset afin de renforcer son action de développement multisectoriel.

Cette enveloppe devra permettre de financer une trentaine de nouvelles opérations de développement dans divers secteurs.

Le chef du gouvernement a, également, visité dans la localité d'Amsel (40 km de Tamanrasset), une exploitation privée «Kasmi H'mida», couvrant une superficie exploitée de 6 hectares, sur une surface agricole totale de 8 hectares.

Le chef du gouvernement a, également, visité dans la localité d'Amsel (40 km de Tamanrasset), une exploitation privée «Kasmi H'mida», couvrant une superficie exploitée de 6 hectares, sur une surface agricole totale de 8 hectares.

Le chef du gouvernement a, également, visité dans la localité d'Amsel (40 km de Tamanrasset), une exploitation privée «Kasmi H'mida», couvrant une superficie exploitée de 6 hectares, sur une surface agricole totale de 8 hectares.

Cette exploitation devra permettre de financer une trentaine de nouvelles opérations de développement dans divers secteurs.

Le Premier ministre a, aussi, insisté sur

la nécessité de développer le tourisme culturel dans cette wilaya du sud du pays. Il a, ainsi, appelé les responsables locaux du secteur de l'enseignement supérieur à «encourager l'apprentissage des langues étrangères aux jeunes pour développer le tourisme culturel», lors d'une visite au centre universitaire.

«Hadj Moussa Akhamoukh». Sur le plan du logement, le chef du gouvernement a appelé à la construction de nouvelles cités dans le respect des spécificités sociales et climatiques de cette région du sud du pays.

Le chef du gouvernement a exhorté les responsables du secteur à «consulter les notabilités locales et les représentants de la société civile, lors de la construction de nouvelles villes, qui répondent aux besoins des populations locales».

Il a ajouté, à ce propos, qu'il fallait permettre aux particuliers de construire leurs habitations, précisant qu'elles devaient s'étendre sur «une superficie allant de 20 à 300 mètres carrés».

«Je ne veux plus entendre parler de manifestations à Tamanrasset, en raison du problème de logement», a-t-il averti.

L'ouverture des frontières de l'extrême sud pas à l'ordre du jour pour des raisons sécuritaires

L'ouverture des frontières de l'extrême sud du pays n'est pas à l'ordre du jour actuellement et ce pour des raisons sécuritaires, a affirmé jeudi à Tamanrasset, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Intervenant lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tamanrasset, M. Sellal a souligné que l'ouverture des frontières de l'extrême sud «nécessite encore du temps», ajoutant que «des criminels peuvent s'introduire à travers ces frontières et créer des pro-

blèmes sur le territoire national». En réponse à la demande des représentants de la société civile de Tamanrasset concernant l'ouverture provisoire de ces frontières pour pratiquer le troc, M. Sellal a indiqué qu'«avec l'accord du président de la République et sous la supervision de l'Armée nationale populaire (ANP), ces frontières sont ouvertes une fois par mois, et il est possible, en concertation avec l'ANP d'examiner la possibilité de les ouvrir deux fois par mois».

APS

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Solidarité et cohésion gouvernementales

► Pas de marginalisation des régions

Boualem Branki

De Tamanrasset où il s'était longuement intéressé au cours du développement local, particulièrement la conduite du programme du Président Bouteflika, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a réaffirmé l'union et la parfaite cohésion du gouvernement. Mieux, M. Sellal a assuré qu'au sein du gouvernement, il existe une parfaite entente et que les efforts de l'exécutif convergent vers la réalisation du consistant programme économique et social du Président Bouteflika.

En substance, il a souligné, pour répondre à certaines attaques et les détracteurs de tous bords, qu'il n'existe aucun différend entre les membres du gouvernement. "Il n'y a pas de différends au sein du gouvernement et nous n'avons pas d'ennemis, nous sommes tous Algériens", a-t-il précisé lors de sa rencontre avec la société civile de Tamanrasset.

Et puis, a-t-il rassuré, "il nous arrive d'avoir des désaccords, mais dans la difficulté nous sommes solidaires". Cette parenthèse refermée, M. Sellal a également tordu le coup à certaines interprétations selon lesquelles certaines régions du pays sont délaissées, voire oubliées. Aux milieux qui colportent de telles rumeurs, il répond, toujours en s'adressant à la société civile de la wilaya de Tamanrasset, qu'"aucune région du pays ne souffre de marginalisation ni d'exclusion", précisant qu'il "faut bannir toute idée de marginalisation d'une quelconque région du pays". Pour autant, le



Premier ministre affirme que "nos seuls ennemis sont la pauvreté et le sous-développement". "Nous saurons faire face à ceux qui veulent attenter à notre sécurité", dira t-il encore. A Tamanrasset où la veille mercredi à Adrar, le Premier ministre, qui était accompagné d'une forte délégation ministérielle, a bien évidemment mis la barre très haut en matière de satisfaction des besoins sociaux des populations de ces régions, dans l'extrême sud du pays.

Des régions fertiles et riches, faut-il encore le préciser, tant le Touat à la particularité d'abriter les grands réserves gazières et un bassin agricole de première importance dans la perspective d'exportation de la production agricole de grand cru, tant le Hoggar est connu pour ses réserves ministères formidables, dont l'or et l'uranium ne sont pas les moindres, à côté d'un secteur touristique appelé à naître de ses cendres.

C'est dire que la wilaya de Tamanrasset, avec son rayonnement sur tout le Hoggar et au-delà vers le Mali et le Niger est d'une importance stratégique, et capable de se prendre en charge pour assurer son autonomie sur le plan du développement local. Et, pour maintenir le rythme des réalisations socio-économiques de

cette wilaya, le Premier ministre a fait un geste important en annonçant une enveloppe complémentaire de 30,7 milliards de DA pour le renforcement du développement local.

Plus concrètement, cette enveloppe sera consacrée à la construction de quatre hôpitaux à Tamanrasset, In Salah, In-Guezzam et Tin-Zaouatine, le renforcement de la route nationale numéro Une (RN1), des routes de wilayas et communales, ainsi que l'extension et la rénovation de réseaux d'assainissement à Tamanrasset et In-Salah.

Pour autant, cette visite du Premier ministre dans la wilaya de Tamanrasset, est hautement politique, dès lors qu'il a livré un message éminemment important pour les populations de cette région du pays, avec leur diversité ethnique et leur richesse socioculturelle; celui du soutien de l'Etat et des plus hautes autorités du pays à leurs revendications sociales, à l'amélioration de leurs conditions de vie qui doivent être les mêmes que celles des régions nord du pays, et, surtout, que les populations de ces régions puissent participer au développement social et économique du pays, et participer aux réformes politiques initiées par le Président Bouteflika.

FORMATION

M. Bedoui annonce un programme spécifique pour les wilayas du Sud

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, a annoncé jeudi à Tamanrasset un programme de formation spécifique destiné aux jeunes des wilayas du sud du pays, portant sur la maîtrise de l'industrie pétrolière et gazière.

«Ces métiers permettront aux jeunes des wilayas du Sud de participer aux projets pétroliers, gaziers et miniers», a déclaré à l'APS M. Bedoui en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal,



dans cette wilaya. Il a précisé que cette formation porte également sur la maîtrise et l'exploitation des techniques liées aux énergies renouvelables.

«Ce programme de formation témoigne de la volonté de l'Etat de réduire le chômage dans les wilayas du Sud et prendre en charge les préoccupations des populations, notamment les jeunes, de cette région du pays», a ajouté le ministre.

APS

LES FRONTIÈRES ALGÉRIENNES SOUS HAUTE SURVEILLANCE
L'Algérie tire sa force de sa stabilité

Kamel Cherif



Le Premier ministre Abdelmalek Sellal ne mâche pas ses mots quand il s'agit d'évoquer la sécurité du pays et des mesures à prendre pour faire face à d'éventuelles attaques aux frontières. Sellal qui s'exprimait devant les représentants de la société civile à Tamanrasset, où il était en visite d'inspection et de travail, jeudi dernier, a averti que l'Algérie fera face aux ennemis et criminels qui osent s'introduire à travers les frontières.

Les frontières de l'extrême sud du pays sont actuellement fermées. Cela fait suite à l'instabilité que connaît le Mali, notamment dans sa région du nord où les groupes terroristes pullulent. Il en est de même pour les frontières avec la Libye qui sont hermétiquement fermées à cause de la circulation d'armes provenant des rebelles et autres groupes armés qui s'étaient formés dans la confusion après la chute du régime d'El Kaddafi.

Tenant compte de tous ces paramètres, le Premier ministre a expliqué que la réouverture des frontières n'est pas pour demain, d'autant plus que l'Algérie reste ciblée par les forces du mal. Du fait de la spécificité de la région de Tamanrasset, le Premier ministre a fait part aux habitants de la région qui pratiquent le troc, que ces frontières ont été fermées sur ordre du président de la République, Abd elaziz Bouteflika.

Mais du fait de l'activité commerciale ancestrale dans cette région, le chef de l'Etat a consenti, sous la supervision de l'Armée nationale populaire (ANP) que les frontières soient ouvertes une fois par mois et qu'il est possible, en concertation avec l'ANP, d'examiner la possibilité de les ouvrir deux fois par mois, a précisé Sellal. Il s'agit en fait d'une mesure exceptionnelle du président de la République qui connaît parfaitement la région où il avait activité et milité durant la Révolution.

En plus de la mobilisation des forces de sécurité et de l'Etat, le Premier ministre a exhorté la population de Tamanrasset à faire montre de vigilance et de rester mobilisée. Le danger pour l'Algérie vient au-delà des frontières du fait de la situation d'instabilité dans laquelle se débattaient les pays voisins. L'Algérie qui tire sa force de sa stabilité interne, est ciblée par les forces du mal. Tamanrasset étant une région de transit, où peuvent se croiser terroristes, narcotrafiquants et autres criminels, la vigilance reste de mise, avec bien évidemment le concours de la population. Toutefois, le Premier ministre averti que l'Algérie réagira avec féroce à toutes attaques, comme ce fut le cas lors de l'agression de Tiguentourine. Autrement dit, les agresseurs de l'Algérie réfléchiront à deux fois avant de passer à l'acte, sachant que la riposte sera plus sanglante et impitoyable !

P-TIC

M^{me} Derdouri plaide pour une qualité meilleure des prestations de service

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, a exhorté jeudi à Alger les responsables du secteur à œuvrer pour une qualité meilleure des prestations de service. «Notre secteur doit contribuer pleinement à la concrétisation de la volonté du gouvernement de moderniser l'administration et de réformer profondément le service public, à travers notamment la réalisation d'un changement qualitatif dans la fourniture des prestations aux citoyens», a-t-elle indiqué lors d'une réunion avec les directeurs des wilayas du secteur de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

M^{me} Derdouri a relevé que «malgré les efforts fournis et les investissements consentis par l'Etat et les opérateurs, la qualité de service des prestations est en deçà des attentes». Elle a noté que le citoyen «fait face quotidiennement à d'innombrables difficultés dues à certains comportements négligents des agents et à des prestations de qualité pas toujours satisfaisante». A ce titre, elle a appelé les responsables du secteur à améliorer les conditions d'accueil des citoyens, à travers le réaménagement des horaires d'ouverture des établissements de la Poste, en vue de les adapter aux besoins des clients et aux spécificités des régions.

La réhabilitation des bureaux de poste et la réalisation de nouveaux bureaux, la mise en place au niveau des grands bureaux de poste d'agents d'accueil et la réservation de guichets prioritaires dédiés aux handicapés, aux personnes âgées et aux femmes enceintes ont été également soulignées.

Il a été aussi mis en exergue la mise en place d'un système de gestion des files d'attente, la conception et la diffusion à l'ensemble des guichetiers d'un guide comportemental face aux clients.

Pour ce qui est d'Algérie Télécom, M^{me} Derdouri a cité plusieurs objectifs qui lui ont été assignés, notamment le raccordement de toutes les communes et les agglomérations secondaires de plus de 1.000 habitants au réseau national de fibre optique (900 communes et localités prévues dans ce cadre en 2013).

L'augmentation des capacités d'accès au téléphone et à l'Internet par le raccordement de 2 millions d'abonnés à l'Internet par des accès haut et très haut débit dont 1 million d'abonnés à fin 2013 est un autre engagement cité par la ministre. M^{me} Derdouri a affirmé que la réhabilitation du service public et son adaptation continue aux évolutions des besoins et des attentes des citoyens «sont à même de contribuer concrètement au rétablissement de la confiance entre le citoyen et les opérateurs en charge de missions de service public».

COMMERCE

Nouvelles facilitations pour l'inscription au registre du commerce

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a annoncé, dans un communiqué, de nouvelles facilitations pour l'inscription au registre du commerce par l'allègement du dossier administratif pour créer une activité commerciale.

Désormais, la copie de l'insertion dans la presse écrite nationale du contenu des actes constitutifs de sociétés, les transformations, les modifications et les opérations portant sur le capital social, les nantissements, les locations-gérances, les ventes de fonds de commerce ainsi que les comptes et avis financiers, n'est plus exigée dans le dossier d'inscription au registre du commerce, selon un avis du Centre adressé aux notaires, aux avocats et aux opérateurs économiques. L'objectif de cette nouvelle mesure, qui s'inscrit dans le cadre des facilitations introduites en faveur des opérateurs économiques, est de réduire davantage les documents et les frais nécessaires pour l'inscription, la modification



ou la radiation du registre du commerce, explique le CNRC.

Elle vient en application des dispositions de l'article 13 de la loi 13-06 du juillet 2013 modifiant et complétant la loi 04-08 de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, ex-

plique-t-on. Cet article annule les dispositions de l'article 14 de la loi 04-08 de 2004 qui stipulent que «les publicités légales font l'objet d'une insertion à la charge et aux frais de la personne morale dans la presse écrite nationale ou tous autres supports appropriés».

INFRACTIONS À LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Bientôt un projet de loi pour durcir les sanctions

Le ministère du Travail, de l'Emploi, et de la Sécurité sociale projette d'élaborer une loi pour durcir les sanctions contre toute infraction à la législation du travail, a-t-on appris auprès de l'Inspection générale du travail. «Un projet de loi portant sur le durcissement des sanctions contre l'employeur qui n'applique pas les dispositions légales relatives aux conditions de travail est prévu, notamment, pour réviser à la hausse le montant des amendes appliquées dans le cadre de ces sanctions», a annoncé à l'APS l'inspecteur général du travail, Mohamed Benkrama.

Il a estimé que le montant de certaines amendes appliquées actuellement est dans le cadre de ces sanctions «n'est pas important». La législation du travail compte des lois portant notamment sur la déclaration des travailleurs, le respect du SNMG et sur les droits fondamentaux du travailleur, tels que le congé, le salaire et le repos hebdomadaire.

L'Algérie a un service de contrôle (l'inspection du travail) «performant» et les activités de l'inspection du travail répondent aux normes internationales, a-t-il affirmé, soulignant que les structures de l'inspection du travail sont autonomes des structures centrales du ministère. L'inspection du travail algérienne qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la convention internationale n° 81 relative à l'inspection du travail, assure l'application des dispositions légales relatives aux conditions de travail et à la protection des travailleurs dans l'exercice de leur profession.

Les lois relatives au travail adaptées aux conventions internationales

M. Benkrama a souligné que les lois nationales relatives aux dispositions légales du travail sont adaptées aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie.

À ce titre, il a évoqué les lois 90, qui traduisent la Convention internationale n° 81 relative à l'inspection du travail, ratifiée par l'Algérie, notamment la loi n° 90-03 portant sur la mission de l'inspection du travail. L'inspection du travail a connu un développement en termes de modernisation et a été renforcée par de moyens humains et matériels pour améliorer ses missions en matière de contrôle et de visites d'inspection.

Le même responsable a indiqué que les experts de l'Organisation internationale du travail (OIT) avaient recommandé aux inspections du travail à travers les pays, de consacrer 60 % des activités de l'inspection aux contrôles et visites sur le terrain, affirmant qu'en Algérie 70 % de ces activités sont consacrées aux contrôles et visites d'inspection.

«Chaque inspecteur effectue au moins 27 visites d'inspection et de contrôle par mois sur le terrain auxquelles il consacre 3 jours sur 5 par semaine», a-t-il ajouté. Pour sa part, le sous-directeur des normes et méthodes à l'inspection du travail, Othman Mokhtari, a indiqué que le nombre des visites sur le terrain effectuées par l'inspection du travail a atteint en 2012 plus de 191.000, soit une augmentation de 47 % par rapport aux années précédentes. En plus des activités des structures d'inspection du travail, il a révélé que des commissions de wilayas avaient été installées, regroupant des brigades

chargés de contrôler la non déclaration des travailleurs dans les secteurs d'activités économiques. A ce sujet, les responsables de l'inspection du travail ont estimé que «l'employeur reste le premier responsable des cas de non déclaration des travailleurs et parfois avec la complicité des travailleurs concernés».

La non déclaration des travailleurs existe même dans les pays développés

En dépit des procédures pénales appliquées à l'encontre de ceux qui ne respectent pas les dispositions légales du travail, la non déclaration des travailleurs «existe toujours», même dans certains pays développés, a relevé les responsables de l'inspection du travail.

Le directeur des relations du travail au ministère, Ahmed Bourbia, a souligné que les infractions de la législation notamment la non déclaration des travailleurs existe même dans les pays développés, appelés dans certaines régions «le travail en noir», seulement à des proportions différentes.

Dans le même contexte, il a affirmé que les grands principes des conventions internationales sont traduits dans la législation nationale dont plusieurs lois portant sur les conditions du travail et la protection des travailleurs dans l'exercice de leur profession, tel que la loi 83-14 relative aux obligations des employeurs vis à vis de leur travailleurs. Le ministère avait lancé en 2012 une opération de télé déclaration des travailleurs dans le cadre du développement des prestations électroniques des différentes structures de la sécurité sociale.

ÉDUCATION

Baba Ahmed reçoit la coordinatrice résidente du système de l'ONU à Alger

Le ministre de l'Education nationale, Abdelfatif Baba Ahmed a reçu jeudi à Alger la coordinatrice résidente du système de l'ONU à Alger et représentante du programme de l'ONU pour le développement (PNUD) à Alger M^{me} Christina Amaral, a indiqué le ministère de l'Education dans un communiqué.

Les deux parties ont passé en revue les voies et les moyens d'un partenariat concret et durable dans tous les domaines de l'éducation, précise la même source.

Le ministre a, à l'occasion, développé les priorités du système éducatif national qui «convergent toutes» vers la qualité de l'enseignement et a rappelé que l'Unesco a été sollicitée pour accompagner le secteur dans son évaluation de la réforme de l'enseignement. De son côté, M^{me} Christina Amaral a affiché sa disponibilité à œuvrer dans le sens d'une coopération avec l'éducation nationale et ses projections.

Le communiqué du ministère précise qu'il ressortait

de cette entrevue la proposition de dresser par les organismes de l'ONU à Alger et en accord avec le ministère des Affaires étrangères, un état des lieux de l'enseignement. Une feuille de route sera ensuite élaborée pour cibler les matières et l'étendue de la future coopération entre le ministère de l'Education nationale et les institutions de l'ONU activant en Algérie, ajoute la même source.

APS

ALGÉRIE - CAMBODGE

Le Président Bouteflika félicite le roi du Cambodge à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au Roi du Cambodge, Norodom Sihamoni à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. «A l'occasion de la célébration de la fête nationale du Royaume du Cambodge, il m'est

particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes plus chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour votre majesté, de progrès et de prospérité pour le peuple cambodgien ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je saisiss cette opportunité pour vous réitérer ma volonté d'œuvrer, de concert avec vous, à renforcer les relations de coopération entre nos deux pays et les hisser à des niveaux supérieurs au mieux des intérêts communs», a ajouté le Président Bouteflika.

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Report de la visite de John Kerry d'un «commun accord», annonce le porte-parole du MAE

● Revoici la déclaration complète du porte-parole du MAE

La visite que devait effectuer en Algérie le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a été reportée d'un «commun accord», a annoncé vendredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

«Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu vendredi après-midi, une communication téléphonique du secrétaire d'Etat américain, John Kerry, qui l'a informé que le président Barack Obama lui a demandé de se rendre à Genève dans le cadre des négociations en cours sur le programme nucléaire iranien», a expliqué M. Belani.

«Le secrétaire d'Etat américain doit rentrer de Genève à Washington pour faire un rapport au président Obama et



pour interagir avec le Congress sur les développements liés au dossier nucléaire iranien», a ajouté le porte-parole du MAE.

Dans ce contexte, la partie américaine a indiqué que «toutes les étapes du périple du secrétaire d'Etat, prévues pour les prochains jours, ont été reportées».

Messieurs Lamamra et Kerry sont convenus du report de la 2^e session du dialogue stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis à une nouvelle date au cours des prochaines semaines qui restera à déterminer par la voie diplomatique, a précisé le porte-parole du MAE.

M. Lamamra a saisi cette occasion pour exprimer les vœux de succès de l'Algérie pour les négociations en cours sur l'important dossier nucléaire iranien, a encore ajouté M. Belani.

ALGÉRIE-FRANCE

Peillon : «La coopération dans le domaine de l'Education avec l'Algérie sera privilégiée»

La coopération dans le domaine de l'Education avec l'Algérie sera «privilégiée» et la plupart des dossiers commencent à se traduire dans la réalité, a affirmé vendredi à Paris le ministre français de l'Education, Vincent Peillon.

«Les dossiers les plus avancés et les plus importants pour nous nous concernent la formation des enseignants et des inspecteurs, qui a commencé à se mettre en place, ainsi que l'évaluation», a déclaré le ministre français à la presse, à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed, en visite de travail à Paris. Il a, dans ce cadre, souhaité que la coopération avec l'Algérie soit «privilégiée» par son ministère.

«Les dossiers les plus avancés et les plus importants pour nous nous concernent la formation des enseignants et des inspecteurs, qui a commencé à se mettre en place, ainsi que l'évaluation», a déclaré le ministre français à la presse, à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed, en visite de travail à Paris. Il a, dans ce cadre, souhaité que la coopération avec l'Algérie soit «privilégiée» par son ministère.

«C'est l'occasion, pour nous, de dire que nous voulons faire davantage, plus et plus vite aussi», a affirmé M. Peillon qui a fait partie de «missions» qui seront concrétisées, d'ici décembre prochain, pour «impulser encore plus» cette coopération.

Ces décisions concernant des échanges et des évaluations sur les programmes sur lesquels les deux parties ont des échéances similaires. M. Peillon ayant institué un Conseil supérieur des programmes et l'Algérie réfléchissant, selon lui, sur un même projet. «Nous avons également un programme de formation sur l'enseignement du Français qui a déjà démarré, visant mille personnes sur trois ans, ainsi que la mise

en branle de la plate-forme internet bilingue que nous voulons faire sortir des limbes le plus rapidement», a ajouté M. Peillon, qui a qualifié sa visite à Alger, juin dernier, de «rendez-vous important».

M. Baba Ahmed a, de son côté, fait part d'un «échéancier» établi pour ces dossiers. «On s'est fixé l'échéance de la mi-décembre. Ces dossiers avancent bien et rapidement», s'est-il félicité, précisant que l'idée cardinale, du point de vue algérien, consiste à orienter l'enseignement Moyen vers des établissements qui seraient «meilleurs adaptés à une relation formation-emploi».

«L'enseignement pratiqué en Algérie est actuellement purement théorique

et conduit généralement vers le Lycée, et très peu d'élèves veulent être orientés vers la formation et l'enseignement professionnels», a-t-il expliqué.

Evitant les «pôles d'excellence» que l'Algérie et la France ont commencé à mettre sur pied, le ministre de l'Education nationale a indiqué que ces pôles «pourraient attirer les élèves, non pas par une orientation-sanction, mais par une orientation à laquelle l'élève adhère». M. Baba Ahmed se trouve à Paris où il conduit une délégation qui participe à la 37^e session de la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), qui se tient dans la capitale française du 5 au 20 novembre.

ALGÉRIE - CHINE

L'amitié historique algéro-chinoise au centre d'une rencontre à l'APN

Les relations d'amitié «historiques» qui lient l'Algérie à la Chine et la coopération entretenue par les deux pays ont été au centre d'une rencontre jeudi à Alger entre Salima Othmani, vice-présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), et le vice-ministre chinois de la Culture, Dong wi, et la délégation qui l'accompagne. Mme Othmani s'est félicitée à cette occasion des relations «historiques

et profondes» qui lient l'Algérie à la Chine marquées par un échange de visites au plus haut niveau, souligne un communiqué de l'APN.

Elle a exprimé par ailleurs «sa satisfaction quant à la concordance des points de vues et des positions de l'Algérie et de la Chine à l'égard des questions d'intérêt commun», insistant sur la nécessité d'intensifier les visites entre les parlementaires des deux pays en vue

d'un échange d'expériences et d'opinions dans le sens d'une dynamisation de la diplomatie parlementaire entre les deux institutions parlementaires», ajoute le communiqué.

De son côté, l'hôte chinois a mis en valeur les relations d'amitié algéro-chinoises qui se sont développées dans plusieurs domaines, soulignant que sa visite d'inscrivait dans le cadre du développement de

la coopération culturelle par la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux pays, et mettant en relief l'intérêt «Constant» de la Chine à promouvoir sa coopération avec les pays arabes, poursuit le communiqué.

Le responsable chinois a évoqué les préparatifs en cours pour la tenue de la 3^e édition du Festival des arts arabes prévu à Pékin en 2014.

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

Le réseau euro-méditerranéen de transport multimodal examiné jeudi prochain à Bruxelles

La mise en place d'un réseau euro-méditerranéen de transport multimodal intégré sera au menu de la 2^e conférence des ministres des Transports de la Méditerranée jeudi prochain à Bruxelles, en présence du ministre des Transports Amar Ghoul, indique jeudi un communiqué du ministère. Cette conférence sera consacrée à l'examen de la mise en œuvre des recommandations de la première réunion tenue à Marrakech (Maroc) en 2005, dans le cadre du processus de Barcelone, visant la mise en place d'un réseau euro-méditerranéen de transport multimodal intégré en vue de renforcer les échanges entre l'Union européenne et les partenaires méditerranéens, précise le communiqué. Le ministre des Transports intervient lors de cette conférence aussi et tant que président du Groupe des ministres des transports de la Méditerranée occidentale (Gtmo 5+5), ajoute la même source.

UNESCO - ALGÉRIE

L'Algérie participe à la 37^e session de la conférence générale de l'Unesco

L'Algérie participe avec une délégation conduite par le ministre de l'Education nationale, Abdelaït Baba Ahmed, à la 37^e session de la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), qui se tient en France du 5 au 20 novembre, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Education. Après des entretiens avec son homologue français Vincent Peillon devant être consacrés à l'évaluation de la coopération bilatérale, M. Baba Ahmed, en sa qualité de président de la Commission nationale algérienne pour l'éducation et la culture, prendra part vendredi à l'ouverture de la 37^e session, précise la même source. Dans le cadre des débats autour de la politique générale de cette conférence, M. Baba Ahmed prononcera lundi prochain, au cours de la plénière, un «discours» au siège de l'Unesco, et rencontrera la directrice générale de l'agence onusienne Mme Irina Bokova, pour passer en revue «l'excellent niveau» du partenariat entre l'Algérie et l'Unesco. Le ministre inspectera ensuite l'Ecole internationale algérienne de Paris, qui dispense aux enfants de la communauté algérienne établie en France un enseignement basé sur les programmes algériens, et visitera l'Académie des sciences de Paris, ainsi que le service de l'Elco, réputé pour la diffusion de l'enseignement et la culture d'origine, souligne encore le communiqué.

Une série de rencontres sont également prévues entre les représentants des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle, de la Culture et la Communication accompagnant le ministre de l'Education, avec de hautes personnalités attachées aux même domaines. La mission de la délégation algérienne à Paris s'achèvera mercredi 13 novembre, après avoir participé à la séance consacrée à l'élection des membres du conseil exécutif de l'Unesco, ajoute la même source.

APS

COMMERCE

L'Algérie participera en 2014 à une vingtaine de foires et expositions à l'étranger

L'Algérie participera en 2014 à une vingtaine de foires et manifestations économiques à l'étranger, avec comme objectifs essentiels promouvoir les exportations hors hydrocarbures et examiner d'éventuels partenariats, selon un programme établi par le ministère du Commerce.

Ainsi, les entreprises algériennes seront présentes à une dizaine de foires internationales dont la foire internationale de Khartoum (Soudan), prévue en janvier 2014, la foire du Caire (Egypte) en mars et la foire de Tripoli (Libye) en avril.

Elles prendront part également à la foire internationale de Riad (Arabie Saoudite), qui se tiendra du 17 au 20 mai, la foire internationale de Marseille (France) au mois de septembre, la foire internationale de Dakar (Sénégal) en décembre ainsi qu'à la foire internationale de Kuala Lumpur (Malaisie) programmée pour novembre prochain.

En outre, six salons spécifiques aux produits algériens seront organisés à Douala (Cameroun) en janvier, à Niamey (Niger) en avril, à Tunis (Tunisie) en juin et à Abidjan (Côte d'Ivoire) en septembre. Deux autres expositions spécifiques seront organisées à Cotonou (Bénin).

Concernant les salons spécialisés prévus dans ce programme, l'Algérie participera au salon spécialisé Fruit Logistica de Berlin (Allemagne), prévu du 5 au 7 février, Biofach qui se tient à Nuremberg (Allemagne) du 12 au 15 février et au salon Gulf food à Dubaï (Emirats arabes unis) du 23 au 27 février 2014.

Selon le même document, les entreprises algériennes prendront part au salon international de l'alimentation (Sial) de Montréal (Canada) prévu en octobre de l'année prochaine, au salon de l'agroalimentaire en septembre à Miami (Etats-Unis) et au salon Midest de la sous-traitance prévu en novembre à Paris (France).

Le ministère du Commerce indique que les entreprises algériennes désirant participer à une de ces manifestations économiques doivent se rapprocher de la Société algérienne des foires et expositions (Safex) pour réservé un stand au niveau des sites d'exposition algériens.

Afin d'encourager les entreprises publiques et privées à participer aux expositions à l'étranger, et donc contribuer à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, le Fonds spécial de promotion des exportations (Fspe) prendra en charge 80% des frais de location des stands, de transit, de transport et de manutention en Algérie et à l'étranger. En 2012, les exportations algériennes hors hydrocarbures représentaient 2,96% du volume global des exportations (2,18 mds usd), malgré une augmentation de plus de 6% par rapport à 2011, selon les chiffres des Douanes.

Outre le Fspe, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif d'aide et d'accompagnement des exportateurs ainsi qu'un programme de mise à niveau des entreprises exportatrices dont le but est surtout de permettre aux entreprises de produire suivant les normes internationales.

ALGÉRIE - FRANCE

Des pistes de réflexions pour un rapprochement fécond exposées à Paris

Des pistes de réflexions susceptibles de contribuer au rapprochement entre l'Algérie et la France et donner davantage de ciment à leurs relations ont été suggérées mercredi soir à Paris, lors d'une conférence-débat organisée par la mairie du 17^e arrondissement de la capitale française et animée par des personnalités algériennes et françaises.

Les propositions avancées ont porté principalement sur la culture, la santé, l'économie, le droit des affaires et le mouvement associatif. L'apport de ce mouvement dans le rapprochement entre l'Algérie et la France, a été largement développé par le président du Forum France-Algérie, Farid Yaker, devant un public composé d'Algériens et de Français.

Des témoignages édifiants d'Algériens qui, par leurs actions respectives, ont concrètement contribué à conforter les relations entre les deux pays, ont également été apportés à la faveur de cette conférence intitulée «Comment grandir les relations entre la France et l'Algérie?» qui s'est déroulée en présence du consul général d'Algérie à Paris, Rachid Ouali, et de l'adjoint-maire, Francis Courcelles.

Animés par Ghaleb Bencheikh, président de la Conférence mondiale des religions pour la paix, les échanges établis entre les intervenants ont donné lieu à une série de réflexions introduites par des hommes de la culture et de l'édition, tels que le poète et éditeur français Francis Combe et le Dr Rachid Messaoudi, auteur de l'ouvrage «Le Chaabi dans la langue de Voltaire» et de nombreux écrits sur le même thème.

Des professeurs en médecine, comme le français Roger Rua, président du syndicat des médecins et libéraux et l'Algérien Sadek Belouci, chef de service en anesthésie-réanimation à Bobigny (France), mondialement connu et très engagé aussi dans la promotion de la greffe et du don d'organes entre les pays du Maghreb, se basant sur leurs expériences respectives, ont suggéré des propositions d'échanges constructifs dans le domaine de la santé entre les deux pays pour favoriser une coopération qui contribue au bien-être des malades.

Le Pr Rua a insisté sur un «impératif majeur» autour de la médecine, à savoir «clarifier» la situation des médecins algériens en France et, éventuellement, des médecins français en Algérie aussi. «Ce



qui permettra un meilleur rapprochement et fera disparaître d'autres points de vues qui divisent cette corporation et c'est l'objectif que nous nous sommes fixés avec nos amis de l'autre côté de la Méditerranée pour mieux faire avancer la relation algéro-française dans ce domaine», a-t-il dit.

Une mission d'altruisme face à la mort...

«Nous avons une noble mission d'altruisme face à la mort, la maladie, la pénibilité», a pour sa part relevé le P' Beloucif. «Ce n'est pas je dois, c'est plus que je dois, c'est je me dois, au nom de la dignité de la personne, car si je ne fais pas cela, je profane une relation qui est presque de l'échange du sacré» a quant à lui estimé le P' Beloucif qui a insisté sur l'intérêt de rechercher une meilleure approche de collaboration entre les médecins algériens et français pour faire avancer le système de santé et de soins entre les deux pays.

Le juriste Hakim Berrah et le président du réseau des algériens diplômés des grandes écoles et universités françaises (Reage) Fetah Ouazzani, ont également proposé, chacun pour sa part, des pistes fertiles susceptibles de donner un meilleur élan aux relations algéro-françaises.

S'agissant des axes portant sur la culture et les lettres, l'éditeur et poète Francis Combe, qui a publié des romans de Tahar Ouâtat et Tahar Djouta, aux éditions Messidor, qui, a-t-il dit, «avaient le souci des échanges culturels et de la coopération avec les auteurs et éditeurs algériens», a estimé qu'il ne peut y avoir de coopération dans le domaine culturel entre l'Algérie et la France, sans que s'établissent des liens personnels. «La culture est une affaire d'amitié. D'amitié entre individus et d'amitié entre les peuples. C'est lorsque se multiplient les rencontres que l'on découvre la richesse humaine de l'autre», a-t-il estimé, soulignant l'intérêt de créer les conditions pour favoriser ces rencontres. La dimension culturelle entre l'Algérie

et la France connaît un recul.

Il a, par contre, jugé que la dimension culturelle connaît un «recul» dans les relations entre l'Algérie et la France, observant que dans les années 1980, les éditeurs français se rendaient très régulièrement à Alger pour le salon du livre d'Alger qui était «un grand événement pour les éditeurs français», a-t-il témoigné, exprimant, cependant, son regret que du côté français, il n'y a pas eu d'efforts considérables pour faire connaître la littérature algérienne en France.

«Je ne suis pas sûr que nous ayons beaucoup progressé depuis ces années-là», a-t-il regretté. Rachid Messaoudi a, quant à lui, relevé l'intérêt d'œuvrer en commun en vue de rapprocher les deux pays et «créer un climat d'apaisement» pour les jeunes générations «supposées être vierges de toutes rancunes», ajoutant qu'un nouveau monde est en esquisse qui demande à réfléchir à d'autres paramètres pour «construire la paix et favoriser l'enrichissement mutuel», insistant sur les échanges culturels, qui favorisent la découverte des particularités, de part et d'autre.

«Parler des liens proprement humains qui échappent à toutes turbulences politiques, est une autre voie saine de rapprochement constructif. Nous éviterons ainsi de nourrir des clichés pour aller vers des convergences instructives».

C'est dans cet état d'esprit, a-t-il dit, que «je vois les actions futures et les échanges entre l'Algérie et la France invités à s'investir dans des efforts mutuels sur plusieurs axes culturels».

Le Consul général d'Algérie à Paris, Rachid Ouali, a, à la faveur de cette rencontre, insisté sur la dimension humaine dans les relations bilatérales entre l'Algérie et la France qu'il est important de promouvoir, par différentes passerelles, par la facilitation de la circulation des personnes entre les deux pays, ainsi que par une coopération décentralisée dans de multiples domaines», a-t-il souligné.

ALGÉRIE - SERBIE

Une volonté de développer davantage la coopération bilatérale

L'Algérie et la Serbie ont souligné mercredi à Belgrade leur volonté de développer davantage leur coopération bilatérale notamment à travers la création de sociétés mixtes, indique un communiqué du ministère des Ressources en Eau.

Co-présidant la 20^e commission mixte algéro-serbe de coopération, qui se tient mercredi et jeudi, le ministre des Ressources en Eau M. Hocine

Necib et le Premier Vice-Premier ministre serbe Aleksandar Vučić «ont rappelé les liens historiques qui ont existé entre l'Algérie et la Serbie» soulignant «la forte volonté des deux parties de développer davantage la coopération bilatérale notamment à travers la création de sociétés mixtes et l'accroissement des échanges commerciaux», précise la même source. Cette commission se déroule en présence de membres des

délégations et hommes d'affaires des deux pays.

M. Necib a été reçu, en marge des travaux de cette session, par le ministre serbe des Affaires étrangères M. Ivan Mrkic et ont abordé les relations bilatérales et les voies et moyens de les développer ainsi les questions régionales et internationales d'intérêt commun. De son côté, le ministre serbe a fait part de la volonté de son pays «de donner un nouvel

élan aux relations avec le pays ami l'Algérie», selon le communiqué.

Par ailleurs, un forum d'affaires algéro-serbe, co-présidé par M. Necib et le ministre serbe du Commerce intérieur et extérieur et des télécommunications Racim Ljajic, a été organisé par la même occasion pour examiner les opportunités d'affaires et de partenariat entre les deux pays.

APS

NÉCESSITÉ DE RENFORCER LES MESURES DE CONTRÔLE

La Contrefaçon, un mal qui gangrène l'économie nationale

La contrefaçon a atteint des proportions alarmantes et n'épargne, aujourd'hui, aucun secteur, en Algérie. En 2011, le dispositif mis en place par les services des Douanes avait permis de saisir un total de 700.841 articles contrefaçons, un chiffre en hausse de 84,5% par rapport à 2010 (379.774).

Amel B.

Dans le domaine des cosmétiques, la contrefaçon fait des ravages et touche désormais tous les produits de beauté et de soins, ce qui peut causer de sérieux dommages pour la santé et la sécurité du consommateur. «Ces produits non conformes sont responsables de multiples problèmes dermatologiques et de brûlures» alertent les spécialistes.

Pour lutter contre les produits cosmétiques contrefaçons qui inondent le marché, les experts en dermatologie et notamment le professeur Ismaïl Benkaidali, président de la Société algérienne de derma-



tologie, plaide, depuis plusieurs années, pour la mise en place d'un comité de cosmétovigilance. Ce spécialiste déplore le retard dans la création de cette structure.

Il faut savoir que plus de 1,5 quintal de produits contrefaçons a été saisi au courant de l'année.

Le phénomène de la contrefaçon est un sujet plus que jamais d'actualité. Plusieurs rencontres sont initiées pour aborder ce sujet et insister sur l'importance de renforcer les mesures de contrôle pour contre-carrer ce fléau qui ne connaît pas de frontières. C'est d'ailleurs l'objectif du colloque international sur la contrefaçon en Algérie, prévu les 25 et 26 novembre à Alger, organisée à l'initiative du World Trade Center Algeria (WTCA), en collaboration avec le mi-

nistère du Commerce.

La présence d'experts nationaux et étrangers, des institutions publiques et des organisations internationales spécialisées donnera lieu à de riches débats. Une opportunité aussi pour les participants de se pencher sur les mécanismes et les mesures concrètes, en vue de faire face à un mal qui gangrène l'économie algérienne et porte atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs.

D'autant qu'aujourd'hui, la contrefaçon ne concerne pas seulement les cosmétiques mais touche tous les domaines d'activité. Ainsi, le matériel électronique et informatique, les logiciels et les pièces de rechange, les jouets et même les médicaments sont victimes de ce fléau.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ: DÉMANTÈLEMENT D'UN AUTRE RÉSEAU D'AVORTEMENT Saisie de 156 pilules abortives

Un réseau spécialisé dans les avortements clandestins a été démantelé, la semaine dernière, par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj qui, après plusieurs jours d'enquête et de sourcieries, sont arrivés à identifier la provenance des pilules abortives.

Selon notre source, tout a commencé quand les enquêteurs ont eu un renseignement précis faisant état de la vente de ces pilules à raison de 3 000 à 4 000 DA l'unité sur le marché informel. La piste du service de la maternité de l'hôpital de

Bordj Bou-Arréridj privilégiée dès le départ, les policiers ont mis la main sur deux individus, tous des employés de cet établissement hospitalier, dont L. F., 28 ans un employé du service des entrées et une femme de ménage Ch. S., 35 ans, selon la police, qui a procédé à leur arrastre.

Ces derniers se procuraient les comprimés chez une femme établie à Sétif, S. Y., 50 ans infirmière dans une clinique privée à Sétif. Munis d'une commission rogatoire, les enquêteurs ont monté une sourcière à l'infermière, en lui fixant, à l'aide du fonctionnaire de la maternité

de Bordj Bou-Arréridj, un rendez-vous pour l'achat de ces comprimés.

Une fois au rendez-vous, la femme a été arrêtée en possession de 60 comprimés qu'elle allait vendre contre une somme de 60 000 DA.

La fouille de son domicile a permis de saisir 85 autres comprimés et une somme de 44 000 DA. Une chose est sûre, l'enquête a permis la saisie de 156 comprimés de Cytotec zoomg. Cette substance est médicamenteusement préconisé dans le traitement de l'ulcère gastrique ou duodénal évolutif, est également utilisé dans les opéra-

tions d'avortement. En effet, associé à un autre médicament, le Cytotec provoque l'avortement. Sérié sur la liste de médicaments ne pouvant être délivrés que sur ordonnance, l'utilisation du Cytotec, notamment pour l'avortement, est doublement dangereuse compte tenu des hémorragies qu'elle est susceptible d'engendrer.

En fin de semaine, les trois personnes ont été placées sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou-Arréridj.

Moudad B.

DOUANES ALGÉRIENNES:

Vers l'achat de 500 véhicules tout-terrain pour les zones frontalières

Le directeur général des Douanes algériennes, M. Mohamed Abdou Bouderbala a annoncé, jeudi à Tlemcen, qu'une opération d'achat de 500 véhicules tout-terrain est actuellement en cours pour doter toutes les brigades douanières travaillant dans les zones frontalières du pays. Ces véhicules s'ajouteront à d'autres équipements qui vont doter tous les postes d'observation et de surveillance installés tout au long des frontières algériennes. La wilaya de Tlemcen a bénéficié de la réalisation de 23 postes de surveillance qui vont être dotés de matériel de surveillance nocturne permettant de travailler en continu. Ces acquisitions et ces nouvelles structures vont sans doute rendre la lutte contre la contrefaçon plus efficace, dans l'optique de protéger l'économie nationale contre ce phénomène. Les Douanes algériennes, qui seront également équipées de tous les moyens modernes de communica-

tion, travaillent en étroite collaboration avec tous les autres services actif dans ce domaine pour une plus grande efficacité sur le terrain, a souligné le même responsable. M. Bouderbala accompagné de ses proches collaborateurs et des autorités de la wilaya de Tlemcen a procédé à l'inauguration de quatre postes de surveillance réalisés dans les communes d'El Bouhi, El Abed et Magoura situées sur la bande frontalière algéro-marocaine. Avec ces nouveaux postes dotés de toutes les commodités nécessaires, huit postes de surveillance sont opérationnels à travers la wilaya de Tlemcen, alors que les travaux de réalisation de 11 autres seront prochainement lancés et le nombre restant suivra, a-t-il ajouté. D'ici 20 mois au plus tard, tous les postes seront réalisés et équipés pour être opérationnels, a-t-il souligné. Le directeur général des Douanes algériennes avait, dans la matinée,

présidé la cérémonie de sortie de la troisième promotion constituée de 236 agents de contrôle dont 49 femmes à l'école de formation douanière à Ouled Mimoune. Les éléments de cette promotion, baptisée du nom du chef du devoir national le défunt douanier «Ghomari Hamid» assassiné en octobre 1995 dans la région de Béni Boussaid (Tlemcen), ont présenté une série d'exercices d'exhibitions faisant montre de la bonne formation tant sur le plan technico-professionnel que physique qui les préparent à assumer pleinement leurs missions sur le terrain.

Le directeur général des Douanes algériennes a inspecté, en fin d'après-midi, un projet de réalisation d'un célibatorium doté d'une salle de sports, d'un centre médical et d'autres commodités avant de visiter le nouveau siège de la recette des douanes implanté à Oujlida (Tlemcen).

TIZI-OUZOU POUR DÉNONCER L'INSÉCURITÉ QUI RÈGNE DANS LEUR RÉGION
Les citoyens de huit villages tiennent un sit-in devant le tribunal de Larbaâ Naït Iraten

Ce jeudi matin, les habitants de huit villages de la daïra de Tizi Rached ont tenu un sit-in devant le tribunal de Larbaâ Naït Iraten. Ils étaient en effet plusieurs centaines de villageois à répondre à l'appel lancé par les comités, organisations villageoises, afin de venir réclamer des pouvoirs publics de la sécurité pour leur région. Les représentants des villages en question réclamaient également des sanctions exemplaires à l'encontre des assassins du jeune N.Y., âgé de 21 ans tué le 12 septembre dernier à l'arme blanche.

En effet, ces villageois qui appelaient les pouvoirs publics à renforcer la sécurité dans leur région suggéraient également des solutions exemplaires à l'encontre des auteurs des actes commis essentiellement sur la zone d'Oued Aïssi. Avant la mort de ce jeune, la route reliant Tizi Rached à Tizi-Ouzou est devenue infréquentable à pied à cause des agressions perpétrées par des délinquants. Des citoyens ont été en effet agressés à l'arme blanche essentiellement dans les heures tardives de la journée. Ces derniers temps, racontent certains habitants, la route en question est dangereuse même pour les automobilistes qui se retrouvent devant des barricades sur la route.

En effet, au début du mois d'octobre, des affrontements ont opposé les habitants des huit villages en question aux occupants des bidonvilles d'Oued Aïssi. Plusieurs blessés ont été signalés avant que les forces de l'ordre n'interviennent pour séparer les deux camps. La même journée, vers la soirée, une commission installée en urgence par la wilaya a organisé une rencontre regroupant les représentants des deux camps. Les discussions ont ramené le calme mais qui n'était pas appelé à durer à cause de la persistance des agressions.

Toujours au chapitre de l'insécurité, toutes les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou souffrent du même fléau. La semaine passée, un réseau de trafic de drogue a été démantelé. Les services de police ont récupéré des quantités importantes de cannabis et d'armes blanches sur les auteurs.

K.N.A

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE
Un décès en 2013 contre 6 en 2012 à Alger

Un décès a été enregistré dans la wilaya d'Alger suite à l'inhalation du gaz de monoxyde de carbone (CO) en 2013, contre 6 en 2012, a indiqué jeudi à Alger le lieutenant Belkacem Saïdj, responsable à la Protection civile de la wilaya d'Alger. La négligence du citoyen, l'ignorance de l'usage de certains matériels de chauffage et la défaillance technique de ces derniers constituent la cause principale de ces décès, a expliqué M. Saïdj, responsable de la communication lors de la semaine de sensibilisation contre les accidents ménagers organisée par la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. «A l'approche de l'hiver, saison propice à ce genre d'accidents, il est impératif de faire installer un matériel adéquat par des professionnels pour éviter tout risque de fuite ou d'accident», a-t-il recommandé.

Il a appelé dans ce sens les citoyens à faire preuve de vigilance, soulignant la nécessité de vérifier toutes les installations domestiques régulièrement pour parer à tout danger et risque.

APS

PHILIPPINES

Le super-typhon Haiyan fait au moins trois morts

Au moins trois personnes ont été tuées et une autre portée disparue hier dans le super-typhon Haiyan, qui a frappé les Philippines, le cyclone annoncé comme le plus violent au monde cette année, a provoqué des dégâts matériels potentiellement «catastrophiques», selon des sources locales. Haiyan balayait l'îcher matin les côtes est de l'archipel avec des vents soufflant par rafale jusqu'à 315 km/h, selon l'agence météo des Philippines. Le typhon a fait trois morts et un disparu, selon le premier bilan provisoire officiel qui devrait très rapidement s'aggraver avant le départ de Haiyan prévu dans la soirée.

Il se trouvait au-dessus de l'île de Samar, à environ 600 km au sud-est de Manille, après avoir touché la ville côtière de Guiuan à 4h40 (20h40 GMT jeudi), a indiqué le météorologue Romeo Cajulis. Les dégâts, à Guiuan, un port de pêche de 40.000 âmes, pourraient être «catastrophiques», a prévenu le météorologue américain Jeff Masters. «Peut-être les plus gros dégâts causés par un cyclone tropical sur une ville depuis un siècle», selon lui. Les communications avec la ville ont été immédiatement coupées à l'arrivée du typhon.

La chaîne de télévision ABS CBN diffusait des images de rues submergées, de toits en tôle ondulée arrachés et de bâtiments mis à terre à Tacloban, une ville de 200.000 habitants sur le littoral.

«On nous a rapporté des arbres déracinés, des vents très violents (...) et des habitations en matériaux légers endommagés», a déclaré le chef de la Croix-Rouge nationale, Gwendolyn Pang. Les autorités s'efforçaient d'obtenir des informations sur les conséquences du typhon mais plusieurs localités étaient totalement coupées du monde.

IMMIGRATION

La République dominicaine décide de régulariser la situation des enfants d'Haïtiens nés dans le pays

La République dominicaine a annoncé qu'elle allait régulariser la situation de quelque 240.000 enfants ou descendants d'Haïtiens, nés dans le pays, et qui jusqu'à présent étaient considérés comme des étrangers en situation irrégulière.

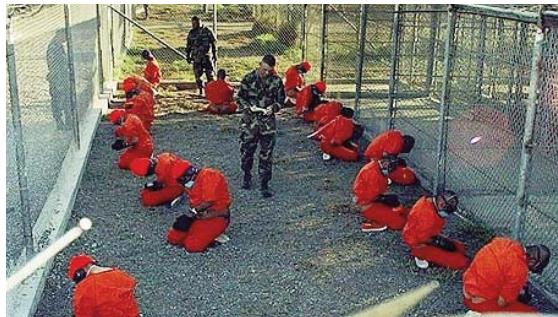
Ceux qui pourront prouver «qu'ils sont nés dans le pays, y ont des racines, et n'ont pas violé la loi, verront leurs papiers régularisés», a déclaré le chef de la Commission centrale électorale, Roberto Rosario. Durant la grande période de l'industrie sucrière dominicaine, à partir des années 1910, la République dominicaine a fait venir de nombreux Haïtiens comme main-d'œuvre, mais sans jamais leur donner de papiers d'identité, bien qu'elle ne les ait pas renvoyés chez eux. Les deux pays se partagent l'île d'Hispaniola, et l'armée dominicaine surveille étroitement la frontière pour empêcher des entrées clandestines. Les 13 derniers mois, 47.700 Haïtiens sans papiers ont été expulsés de la République dominicaine et renvoyés en Haïti.

APS

USA

Le juge de Guantanamo met fin au litige sur le courrier de la défense

Le juge qui préside les tribunaux militaires de Guantanamo a mis fin mercredi au litige qui oppose les avocats des accusés du 11-Septembre au gouvernement américain sur la surveillance des courriers confidentiels de la défense.



Dans sa décision, encore sous scellé, le juge James Pohl «permet pour la première fois aux avocats de la défense de discuter de n'importe quel sujet si celui-ci est en relation avec l'affaire», ont annoncé les avocats du Pakistanais Ali Abd al-Aziz Ali, l'un des cinq accusés du 11-Septembre. «Depuis plus de deux ans, je ne pouvais pas communiquer confidentiellement par lettre, téléphone ou courriel avec mes clients à Guantanamo», a déclaré le lieutenant-colonel Sterling Thomas. «La question des communications privilégiées de la défense est un problème persistant dans les tribunaux militaires d'exception», a expliqué James Connell, l'avocat civil du même accusé. C'est désormais le juge qui sera chargé du contrôle de ces courriers, et non plus une équipe de gardes de la prison de Guantanamo, s'est-il félicité.

Les avocats des cinq hommes ont régulièrement soulevé cette question aux audiences devant le tribunal militaire de Guantanamo. Ils ont tour à tour protesté contre la saisie de leurs courriers, la surveillance de leurs courriels sur le système informatique protégé ou encore la présence de micros cachés dans des détecteurs de fumée dans les cellules où ils rencon-

tront leurs clients. «Ce nouveau jugement suggère implicitement que l'ancien mode de fonctionnement concernant le courrier de la défense s'immiscait dans la relation des avocats avec leur clients et qu'il fallait en changer», ont ajouté les avocats dans ce communiqué. Le juge Pohl a par ailleurs ordonné à l'administration Obama de lui fournir tous les courriers du Comité international de la Croix-Rouge international (CICR) au sujet de Guantanamo, a également annoncé James Connell, dans un communiqué distinct. Le CICR est le seul habilité à rendre visite aux détenus de Guantanamo pour évaluer leurs conditions d'incarcération.

Le juge a déterminé qu'il étudierait l'importance de ces courriers pour, le cas échéant, les soumettre aux parties, a expliqué l'avocat à propos de cette décision, également sous scellé.

«Les archives du CICR peuvent fournir des informations importantes sur les conditions de détention extrêmement dures à Guantanamo depuis des années», a ajouté James Connell.

Les documents étaient inaccessibles mercredi, en raison d'un système de réexamen des autorités militaires qui dure une quinzaine de jours.

COLOMBIE:

Santos exclut désormais une suspension des négociations avec les Farc

Le président colombien Juan Manuel Santos a désormais exclu toute suspension des négociations de paix avec la guérilla marxiste, une hypothèse qu'il avait récemment émise.

«Ce serait irresponsable de rompre ou de faire une pause, alors que nous obtenons des avancées réelles», a réagi M. Santos, après l'annonce de cet accord à Cuba où se déroulent depuis près d'un an les pourparlers entre son gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc). «Il serait vrai-

ment irresponsable de sacrifier la plus grande opportunité de paix du pays pour des calculs politiques ou pour des questions de temps», a poursuivi le chef de l'Etat lors d'une allocution télévisée. Le mois dernier, devant le piétement des discussions, le président Santos avait évoqué la possibilité d'une suspension, en vue de la campagne électorale en Colombie où se tiendront l'an prochain les élections législatives et présidentielles.

Les deux camps ont conclu un accord sur la participation politique de la guérilla après un éventuel accord de paix général, un des points clés des discussions pour la résolution d'un conflit qui a fait des centaines de milliers de morts en 50 ans.

Après avoir résolu la question de la réforme agraire en mai dernier, autre thème crucial, les délégations doivent désormais aborder les trois derniers chapitres: le trafic de drogue, le dédommagement des victimes et l'abandon des armes par la guérilla qui compte encore 8.000 combattants selon les autorités.

L'Inde teste avec succès un missile à capacité nucléaire

L'Inde a mené, hier, avec succès un nouveau test de son missile Agni-I capable de porter une charge nucléaire, selon des sources de la défense.

Le missile sol-sol d'une portée de 700 kilomètres a décollé d'une rampe mobile au large des côtes de l'Orissa, au nord-est du pays. Lancé par les forces armées indiennes, Agni-I («feu» en sanskrit) est un missile à un étage capable de porter différents types d'ogives allant jusqu'à 1000 kg, dont une ogive nucléaire.

Selon un responsable indien de la défense, le missile de 12 tonnes et de 15 mètres de long, est doté d'un système de navigation permettant d'atteindre sa cible avec un haut degré de précision. Le dernier test de ce missile a été mené en décembre dernier à partir de la même base.

L'Inde avait également testé plusieurs autres types de missiles localement produits, dont Agni-V d'une portée d'environ 5.000 kilomètres pouvant atteindre Pékin et une grande partie de l'Europe, consolidant ainsi sa force de dissuasion nucléaire.

New Delhi tente de rivaliser avec la puissance militaire croissante de la Chine et consolider sa capacité dissuasive face à son autre voisin et rival, le Pakistan, qui est doté, lui aussi, de l'arme nucléaire.

La mission indienne vers Mars réussit la 1^{re} mise à feu de moteurs

La fusée envoyée par l'Inde avec à son bord une sonde destinée à voyager vers la planète Mars a réussi la mise à feu prévue de plusieurs moteurs qui doit lui permettre de propulser la sonde vers Mars, a annoncé l'Organisation indienne de la recherche spatiale (Isro) hier.

La première «manœuvre de placement en orbite», qui prévoit la mise à feu d'un propulseur, s'est déroulée jeudi suivie de la mise à feu réussie d'un second hiver, selon un communiqué.

La deuxième manœuvre de placement en orbite, «qui a débuté à 2h18° et 51 secondes (heure indienne) le 8 novembre, avec une mise à feu de 570,6 secondes, a été réalisée avec succès».

L'Inde a envoyé mardi sa fusée dans l'espace et ambitionne ainsi de marquer l'histoire de l'exploration interplanétaire en devenant le premier pays d'Asie à atteindre Mars.

La fusée qui a lancé la sonde Mars Orbiter, de couleur dorée et de la taille d'une petite voiture, est trop peu puissante pour la mission. Les ingénieurs de l'Isro ont eu l'idée de faire tourner autour de la Terre pendant un mois pour lui faire prendre assez de vitesse pour échapper à la gravité terrestre. Ce n'est qu'une fois achevée les six manœuvres de mise à feu des propulseurs que débutera la deuxième partie de la mission: le trajet de neuf mois pour atteindre Mars.

SALON DU LIVRE

Plus de 50 titres édités par le ministère des Affaires religieuses et des waqfs en 2013



Cinquante-trois (53) publications sur le thème du patrimoine et culture islamique ont été éditées par le ministère des Affaires religieuses et des waqfs en 2013, a indiqué jeudi à Alger le directeur de la culture au ministère, Bouzid Boumediene.

Intervenant lors d'une conférence intitulée «Publications du ministère des Affaires religieuses et des waqfs entre recherche scientifique et référence religieuse», organisée dans le cadre du 18^e Sila, M. Boumediene a indiqué que les ouvrages édités par le ministère portaient sur l'histoire du patrimoine islamique algérien et les questions des fetwas (décret religieux).

Il s'agit également de publications autour de personnalités religieuses algériennes dont Cheikh El M'ghili, Cheikh El Mejaoui disciple de l'erudit Ben Badis ainsi que Cheikh Hamani.

Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs tente, à travers ces publications, de «satisfaire les attentes du lecteur en général et les adeptes d'ouvrages religieux en particulier et consolider la publication de la référence islamique nationale».

Les publications du ministère ont été distribuées aux bibliothèques universitaires, bibliothèques publiques à travers le pays ainsi que les maisons de jeunes. Entre 3.000 à 5.000 exemplaires ont été imprimés pour chaque auteur.

Pour M. Boumediene, le succès de cette opération a été réalisé grâce à des auteurs et écrivains dont des enseignants universitaires qui ont contribué avec des thèses universitaires.

L'écrivain et romancier, Amine Zaoui a souligné, de son côté, que «l'entreprise du ministère des Affaires religieuses n'est pas nouvelle mais remonte aux années 1960 à travers plusieurs publications dont les revues «Al Maarifa» et «Al assala» qui constituaient l'une des principales tribunes pour les plumes et philosophes algériens de l'époque».

POÉSIE

«Tombeau pour Jean Sénac», un hommage collectif au poète algérien 40 ans après sa mort

Dans «Tombeau pour Jean Sénac», des universitaires et auteurs algériens et français analysent la vie et l'œuvre du poète algérien dans un ouvrage collectif qui paraît à l'occasion du quarantième anniversaire de sa mort aux éditions Aden.

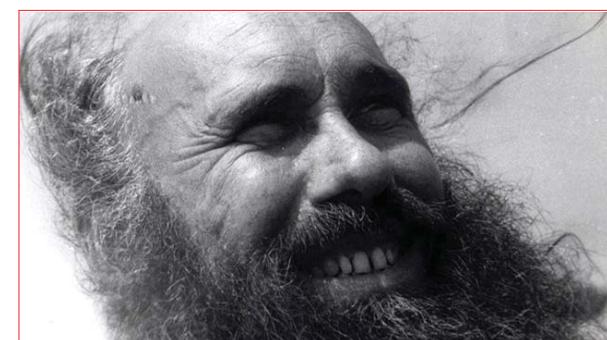
Dirigé par le professeur de littérature et spécialiste du poète, Hamid Nacer Khodja, ce recueil de textes critiques et de témoignages propose des lectures de l'œuvre de Jean Sénac à partir d'éléments biographiques qui ont constitué des thèmes majeurs de sa poésie, et souligne son rôle «d'animateur culturel» en Algérie, particulièrement à travers ses critiques de peintures et son engagement pour la promotion de jeunes auteurs algériens.

Présenté en trois parties («Voix polyphoniques d'une œuvre», «D'une œuvre polygraphie» et «Le poète en son regard critique»), ce livre de 496 pages a réuni quatorze auteurs, universitaires, poètes, écrivains ou amis de Jean

Sénac qui rendent un hommage à la «multiplicité» d'une écriture «antiinconformiste», inspirée de ses «drames intimes» (enfance pauvre, absence du père, homosexualité, etc.) et nourrie de son engagement pour l'indépendance de l'Algérie.

Ainsi, Christiane Chaulet-Achour propose dans «Mises en scène de Jean Sénac» une lecture du roman autobiographique du poète «Ebauche du père» (1989) et s'attache à analyser la manière dont Jean Sénac s'est construit une identité algérienne en transcendant le flou de ses origines, préférant la «création» et le «fantasme» au témoignage sur son enfance.

Cette spécialiste des littératures francophones analyse les différentes représentations de la figure du poète dans des textes, poétiques et des fiction, écrits après sa mort, à l'exemple du livre «Nour le Voilé» (1982) du journaliste français Serge Michel. La quête du poète d'une



identité «plurielle» est également évoquée par l'universitaire française, Katia Sanson, à travers la correspondance entre Sénac et sa mère, Jeanne Comma, femme de ménage espagnole qui a joué le rôle, écrit-elle, d'«initiatrice au monde merveilleux où il lui semblait qu'elle était chez elle parmi toutes les communautés» dans l'Algérie d'avant l'indépendance.

Dans un autre texte, Dominique Combe, professeur à l'Ecole Normale française, identifie le destin de Sénac, «poète algérien d'origine européenne», mort assassiné le 30 août 1973, à la «tragédie algérienne», prise au sens du tragique chez les Grecs qui confronte, dit-il, «le destin individuel» au «collectif». L'auteur illustre, par ailleurs, son propos par la double évocation de la pièce de Kateb Yacine «Le Cadavre encerclé» (1959) et de «Soleil interdit» (pièce de Sénac jamais publiée), deux tragédies contemporaines écrites durant la guerre.

A côté des lectures de l'œuvre du poète, d'autres auteurs comme Michel Georges-Bernard soulignent la proximité de Jean Sénac avec des peintres algériens comme Mohammed Khadda et Denis Martinez et évoquent ses nombreux textes critiques publiés entre 1946 et 1973.

Dans «Trois actions de Jean Sénac en Algérie postcoloniale», Hamid Nacer Khodja s'est attelé à mettre en exergue le rôle de Jean Sénac dans la promotion

et la construction d'une culture algérienne au lendemain de l'indépendance. L'universitaire et ami du poète rappelle les efforts Jean Sénac pour l'éducation d'une culture authentiquement algérienne dès 1962, illustrés dans sa participation à la reconstruction de la Bibliothèque nationale et par sa fonction de secrétaire général de l'Union des écrivains algériens, poste qu'il occupera jusqu'à sa démission en 1967.

La dernière période de la vie du poète est au centre des témoignages de Hamid Tibouchi et de Salah Guemriche qui abordent, tous deux, aussi bien l'extrême dénuement dans lequel vivait Sénac que la dignité et la force dont il a fait preuve jusqu'à sa mort.

«Tombeau pour Jean Sénac» est, en outre, accompagné d'une bibliographie complète du poète augmentée d'articles, critiques et journalistiques, consacrés à Sénac en Algérie et en France entre 1954 et 2013. Natif de Beni Saf (Oranie) en 1926, Jean Sénac est l'auteur d'une œuvre poétique riche dans laquelle il a exalté l'amour et la révolution.

Ami de René Char et d'Albert Camus, avec lequel il a rompu à cause de ses positions politiques durant la guerre de libération, Sénac a activement milité pour l'indépendance de l'Algérie et la promotion d'un art et d'une littérature spécifiquement algériens. Jean Sénac a été assassiné le 30 août 1973 à Alger.

ALGÉRIE - TUNISIE

Des romanciers algériens à la première rencontre euro-maghribine des écrivains

Les romanciers algériens Amin Zaoui, Hamid Grine, Anouar Benmalek et Mohamed Magani prendront part à la première Rencontre euro-maghribine des écrivains, prévue à Tunis du 9 au 11 novembre, avec la participation d'hommes de lettres et d'écrivains maghrébins et européens, rapportent des sites électroniques de la presse tunisienne.

Amin Zaoui, qui écrit dans les deux langues l'arabe et le français, a été distingué en 2007 du «Bouclier de la culture libanaise», et compte à son actif plusieurs romans traduits dans des langues étrangères dont «Festin de mensonges» (2007), «La chambre de la vierge impure» (2009), «Le chameleur des femmes et des boucs» (2012) nommé à l'«Arabic Booker» de

2013) et son dernier roman «Ardents ébats», récemment traduit.

De son côté, Anouar Benmalek, journaliste et poète connu a été récompensé en 2001 du Prix des auditeurs de la Rtb, et du Prix RFO du livre pour son roman «L'enfant du peuple ancien» (2000). Son roman «Les amants désunis» (1998), traduit en 10 langues, a obtenu le Prix Mimouni en 1999.

Pour sa part, Hamid Grine, ancien journaliste sportif et romancier auteur entre autres de «La dernière prière» (2006), a obtenu en 2009 le Prix des libraires algériens pour son roman «Le café de Gide» (2008).

Quant à Mohamed Magani, écrivain romancier qui compte parmi ses romans «Esthétique de bou-

cher» (1990), «Un temps berlinois» (2001) et «Le refuge des ruines» (2002), a obtenu le Grand Prix international de la ville d'Alger pour pour son roman «La Faille du ciel» (1983).

Placée sous le thème «Les identités plurielles», la rencontre de Tunis, organisée par la Délégation de l'Union européenne à Tunisie, attend plus de 30 participants des deux rives, nord et sud-ouest de la Méditerranée pour débattre de la problématique de l'identité et de sa relation avec l'appartenance nationale, régionale, géographique, ethnique et religieuse.

Elle accueillera, outre les Algériens et des Européens, les poètes Yassine Adnane du Maroc, Mohamed Salah El Fakih de Libye, le romancier El Habib Essalmi (Tunisie) et l'écrivain romancier M'Ba-

rek Ould Beyrouk (Mauritanie). En marge de la rencontre, il sera procédé par ailleurs à l'ouverture d'un siège régional de l'Organisation littéraire internationale «Pen International», une organisation indépendante à but non lucratif fondée à Londres en 1921 avec pour objectif la promotion de la littérature et la défense de la liberté d'expression et de pensée, souligne l'organisation.

Avec ses 140 sièges régionaux, l'organisation «Pen International» est représentée dans 101 pays dont l'Algérie.

Les premières Rencontres euro-maghribines des écrivains se fixent pour objectif de «consolider et d'asseoir davantage les bases du dialogue interculturel entre l'Europe et les pays maghrébins».

APS

Ados : jouer aux jeux vidéo fait grossir leur cerveau

Des chercheurs de l'Institut Max Planck ont constaté que jouer aux jeux vidéo pendant au moins 30 minutes chaque jour booste certaines zones du cerveau.

La prochaine fois que vous râlez sur votre ado parce qu'il est encore scotché devant sa console de jeux vidéo, attendez-vous à ce qu'il vous réplique : «Mais je suis en train de muscler mon cerveau, là...». Et il n'aura pas vraiment tort. En effet, des chercheurs de l'Institut Max Planck (un institut fédéral allemand qui travaille sur le développement des sciences) viennent de publier une étude qui montre que le cerveau réagit comme un muscle et que lorsqu'on joue régulièrement aux jeux vidéo, il se développe.

Pour aboutir à ces conclusions, les chercheurs allemands ont mis une manette entre les mains de 23 cobayes et les ont installé 30 minutes chaque jour pendant deux mois devant un classique des jeux vidéo (Super Mario 64). Face à eux, un groupe de 23 autres cobayes se contentait d'être spectateurs mais ne jouaient pas. Pour les chercheurs, les résultats mesurés à l'aide d'un IRM sont sans



équivoque : ils ont permis de constater la croissance des zones responsables de la motricité des mains, de celles liées à la navigation dans l'espace, à la planification stratégique et à la formation de la mémoire dans l'équipe des joueurs. Mieux : les personnes qui n'étaient pas seulement cobayes mais qui affichaient une réelle envie de jouer bénéficiaient d'un développement encore plus important de leur cerveau.

Une avancée pour la maladie d'Alzheimer

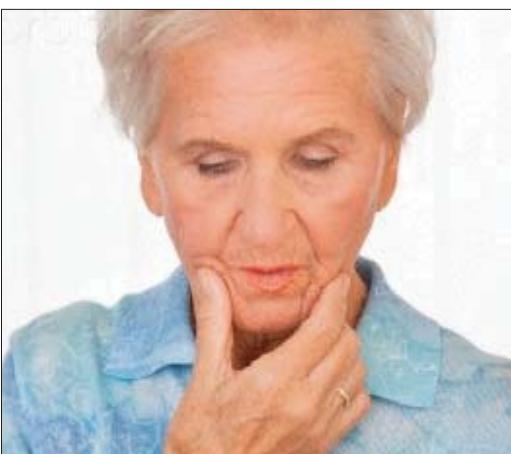
Maintenant qu'ils ont mis en évidence les indéniables bénéfices sur le cerveau des jeux vidéo, les chercheurs vont poursuivre leurs recherches afin de voir si cette pratique peut également faire régresser certaines atteintes neurologiques du cerveau, notamment dans le cadre des maladies neuro-dégénératives comme la maladie d'Alzheimer.

ALZHEIMER ÊTRE BILINGUE RETARDE L'APPARITION DE LA MALADIE DE 5 ANS

Selon des chercheurs britanniques, parler plus d'une langue permettrait de retarder la survenue des différentes formes de dépendance, comme la maladie d'Alzheimer.

Une étude menée par les chercheurs de l'Université d'Édimbourg (Grande-Bretagne) auprès de 650 patients, montre qu'être bilingue a des bénéfices inattendus sur la santé. Cette étude publiée dans la revue professionnelle *Neurology* montre qu'être polyglotte tarde l'apparition des formes de dépendance, comme la maladie d'Alzheimer.

Pour chaque participant à cette étude, le nombre de langues parlées a été évalué et le diagnostic de dépendance posé ou non. Il s'est avéré que les personnes qui parlaient au moins deux langues, recevaient un diagnostic plus tardif pour la maladie d'Alzheimer et les dépendances vasculaires. Et ce, indépendamment de leur niveau d'études. En revanche, le nombre de langues parlées ne semble pas avoir de l'importance : que vous soyez bilingue, trilingue ou plus, le

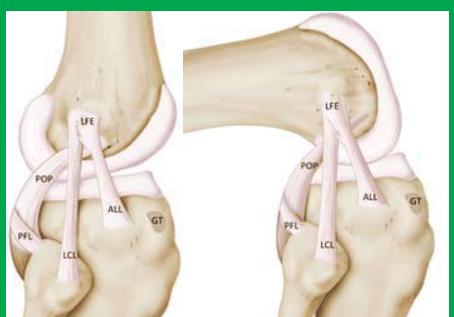


diagnostic est en moyenne retardé de 5 ans. D'autres études plus poussées sont maintenant nécessaires pour découvrir quel est le mécanisme exact qui explique ce bénéfice inattendu du bilinguisme sur la santé de nos neurones. Selon

les chercheurs britanniques, il se pourrait que la conversion bilingue entre les sons, les mots et les structures grammaticales soit un entraînement cérébral naturel (donc plus efficace) pour le cerveau.

ANATOMIE

On a découvert un nouveau ligament du genou



Allez savoir comment, le ligament antérolatéral avait jusqu'à présent échappé à l'œil aigu des orthopédistes et des spécialistes de l'anatomie humaine. Deux chirurgiens belges viennent de réparer cette erreur.

Dans le monde de l'anatomie, c'est sans nul doute une petite révolution. Après quatre années passées à disséquer finement les genoux de cadavres, deux chirurgiens orthopédistes belges viennent de mettre en évidence l'existence d'un nouveau ligament : le ligament antérolatéral. Le Dr Steven Claes et le Dr Johan Bellemans, de l'hôpital universitaire de Louvain (Belgique) avaient tous

deux repéré cette structure ligamentaire qui n'apparaissait pas sur les planches d'anatomie. Grâce à leur étude, leurs collègues vont enfin comprendre pourquoi la rotation du genou démeure parfois instable après une réparation chirurgicale du fameux ligament croisé antérieur, bien connu des footballeurs et des skieurs. Le nouveau ligament est une courte bande de tissu fibroélastique attaché d'une part sur l'extrémité inférieure du fémur et d'autre part sur l'extrémité latérale du tibia. Reste maintenant à poursuivre les recherches pour découvrir quel est le rôle exact de ce ligament du genou.

Café : vous avez deux heures pour le boire

Pour profiter pleinement des effets de la caféine, il vaut mieux boire votre café entre 9h30 et 11h30. Au moment où le taux de cortisol dans le sang commence à baisser.

On sait désormais à quelle heure de la journée il vaut mieux prendre son café ! Selon le Dr Steven Miller, de l'Université de neurosciences de Washington (Etats-Unis), pour bénéficier de tous les atouts de la caféine, c'est entre 9h30 et 11h30 le matin qu'il vaut mieux le boire. Tout simplement parce que dans ce créneau horaire, le taux de cortisol dans le sang commence à baisser et que la caféine peut alors prendre le relais pour nous permettre de rester alerte.

Le cortisol est une hormone qui agit sur notre métabolisme en stimulant l'augmentation du glucose dans le sang. C'est elle qui permet de libérer de l'énergie en début de journée en puisant dans les réserves de notre organisme. «En buvant notre café à 8h, comme c'est le cas pour la grande majorité d'entre nous, alors que le taux de cortisol dans le sang est à son maximum, la caféine fait l'effet d'une drogue et alimente peu à peu une forme d'addiction. Notre corps s'y habite et nous avons progressivement besoin de plus forte doses de café pour nous réveiller» souligne le Dr Miller qui ajoute : «L'une des clés de la chrono-biologie est de consommer un produit au moment où le corps en a le plus besoin. Et pour la caféine, c'est incontestablement entre 9h30 et 11h30, au moment où le taux de cortisol commence à baisser».

Caféine : comment elle agit ?
Peu de temps après l'avoir consommée, la caféine est absorbée par l'intestin grêle et de dissout dans le sang. Elle passe ensuite du sang vers le tissu cérébral en traversant ce qu'on appelle la «barrière hémato-encéphalique» et se fixe sur certains récepteurs du cerveau qui modulent l'excitation des neurones et qui régule les cycles veille-sommeil. Il est recommandé de ne pas dépasser la consommation de 400 mg de caféine par jour. Les femmes enceintes ne doivent pas en consommer plus de 200mg par jour et les enfants à peine 45 à 85 mg selon leur poids.

A noter que pour une tasse de 15 cl, on a : de 50 à 175 mg de caféine pour un café filtre, de 40 à 110 mg pour un expresso et de 35 à 110 mg pour un café soluble.

LA CAROTTE SUPER ANTIÂGE

Si le bêta-carotène qu'elle contient a la réputation de donner bonne mine, la carotte joue aussi un rôle clé pour préserver la santé de nos yeux et de nos artères.

La carotte, une racine étonnante

La carotte (*Daucus carota*) est une racine étonnante par son aptitude à préserver notre organisme des toxines. Son fort taux de bêta-carotène (provitamine A), un puissant antioxydant, protège nos cellules contre les radicaux libres. De leur côté, ses fibres insolubles capturent les substances toxiques et facilitent leur élimination. Autant dire que, pour prévenir les maladies cardiovasculaires, les cancers et garder une peau saine, c'est une reine ! Et ce n'est pas tout, car la belle a plus d'un tour dans ses fans.

La carotte permet de lutter contre le vieillissement oculaire

Le bêta-carotène de la carotte entretient les photorécepteurs (cellules) de notre rétine, chargés de convertir l'énergie lumineuse en influx nerveux. Il est, entre autres, le garant d'une bonne vision nocturne. De plus, il aide à prévenir la cataracte ou la Dégénérescence maculaire liée à l'âge (Dmla), une détérioration d'une petite zone de la rétine entraînant une perte progressive de la vision centrale. «Manger des carottes trois ou quatre fois par semaine est suffisant pour répondre à ce besoin, estime Franck Dubus, sauf carence avérée. Il faudrait alors en manger une fois par jour, pendant deux à trois semaines.»

La carotte soigne les diarrhées de l'enfant et la constipation

«La carotte contient tous les éléments nécessaires pour redonner des forces aux bébés qui ont la diarrhée», souligne notre expert. Riche en minéraux et en sucres, elle exerce également une action anti-inflammatoire sur la muqueuse intestinale. Enfin, grâce à la pectine (mucilage), elle吸水 dans l'intestin en la «gélifiant», stoppant ainsi la diarrhée.» Contre la constipation, ce sont ses fibres insolubles qui la rendent particulièrement efficace, car elles ramollissent les selles. Les mucilages jouent alors un rôle lubrifiant et facilitent leur élimination.

La carotte aide à prévenir le cancer...

L'effet protecteur du bêta-carotène sur les tumeurs est connu depuis des années. Par ailleurs, la présence de fibres insolubles favorise la capture de substances comme les dérivés nitros issus de l'alimentation, impliqués dans l'apparition des cancers. Consommer deux à quatre portions de carottes par semaine permettrait de réduire de 40% le risque de développer un cancer du poumon. Elles feraient aussi la différence dans l'apparition des cancers de la vessie et du sein.

... et les accidents cardiovasculaires

Une consommation régulière réduirait de 60% le risque d'accident vasculaire. «En limitant l'action des radicaux libres, ses antioxydants ont un effet protecteur sur la paroi des



vaisseaux sanguins», explique Franck Dubus. Les fibres insolubles, elles, réduisent l'entrée dans l'organisme du sucre et celle du cholestérol, susceptible d'obstruer les artères. «Son bon dosage en antioxydants la rend intéressante, note Franck Dubus. Car, en excès, ils peuvent se transformer en pro-oxydants.»

La carotte régule le taux de diabète

L'absorption du sucre par les fibres insolubles limite les pics de glycémie chez les diabétiques. «Mieux vaut toutefois la manger crue, car son index glycémique est plus élevé lorsqu'elle est cuite», précise Franck Dubus.

La carotte assainit la peau

En jus, la carotte protège le foie des radicaux libres et stimule la régénération de ses cellules. Avec un foie plus sain, la peau est moins saturée de toxines et le teint, plus frais. «Appliquée en lotion, le jus agit comme un anti-inflammatoire et calme les démangeaisons, les irritations et les dartres, précise Franck Dubus. Il facilite aussi la cicatrisation en favorisant la régénération cellulaire.» Les masques à base de carottes cuites sont aussi intéressants car, sous l'effet mécanique des mucilages, ils favorisent l'évacuation des peaux mortes en surface, ainsi que l'hydratation.

Elle estompe les taches cutanées

«L'huile essentielle de graines de carotte présente un atout intéressant que le jus n'a pas», explique Franck Dubus. Celui de stimuler la circulation sanguine et de favoriser ainsi le renouvellement de l'épiderme.» Diluée dans de

l'huile de chanvre et appliquée sur la peau, elle estompe les taches de vieillesse ou de soleil.

À l'origine, la carotte était marron, rouge, violette ou jaune en Orient et blanche en Occident. Ce n'est qu'au XVIIe siècle, après un croisement entre des variétés rouges et blanches, en Hollande, qu'elle a pris une teinte orange. Cultivées par les producteurs bio, les espèces anciennes marron et rouges contiennent deux fois plus de bêta-carotène que les autres.

Crue ou cuite ?

Crue, elle contient davantage de vitamine C et de minéraux. Cuite, elle offre du bêta-carotène et des sucres plus assimilables.

Y a-t-il des précautions d'emploi ?

Les produits à base de carottes cuites se consomment dans les 24 heures. Au-delà, sous l'effet de la cuisson, les nitrates se transforment en substances toxiques à haute dose. L'huile essentielle de graines de carottes est contre-indiquée en cas de grossesse, de mastose (sein douloureux) et de cancer du sein. Ainsi qu'en cas d'allergie au céleri, au fenouil, au cumin...

Faut-il se supplémenter en bêta-carotène ?

Mauvaise idée ! Des études épidémiologiques ont bien montré que la consommation de carotte réduisait le risque de cancer et de maladie cardiovasculaire. De nombreux chercheurs, supposant que cette action était liée au seul bêta-carotène, ont étudié les effets d'une supplémentation. Mais le résultat s'est révélé décevant, et même négatif chez des patients atteints de cancer du poumon.

BARBARIE COLONIALE EN AFRIQUE

L'ALGERIE : I - L'extermination par le feu et la famine

Par Amar Belkhodja (*)

B - Les enfumades du Kouif (frontière algéro-tunisienne)

Le 4 mai 1859, 112 femmes et enfants, réfugiés dans une grotte du douar Terchiouï, dans le Kouif (Tébessa), sont décimés à la grenade et au gaz.

C - Les cuves à vin

D'autres chambres à gaz seront innovées par l'armée française durant la guerre de Libération nationale : les cuves à vin. Dans la nuit du 14 au 15 mars 1957, 41 prisonniers algériens sont morts asphyxiés dans des caves à vin à Aïn-Isser (Ouled Mimoun - Tlemcen). 16 détenus subissent le même sort à Sfisef (ex-Mercier-Lacombe) le 16 avril 1957. Le 27 juin 1957 à Mouzaïa-Ville, 21 autres algériens périssent dans les mêmes conditions, c'est-à-dire asphyxiés au fond des cuves à vin.

La guerre de Libération nationale mène une rencontre exclusive. Car le meurtre collectif était devenu banal, la mort un fait ordinaire. La torture est passée du stade « artisanal » à celui « industriel », selon les propres aveux des praticiens de la torture en Algérie. Un soldat français dira : « Nous sommes désespérés de voir jusqu'à quel point peut s'abaisser la nature humaine et de voir des Français employer des procédés qui relèvent de la barbarie nazie » (Jean Mulet, *L'Événement* du 18 au 24 octobre 1990).

D - Les razzias

Il s'agit là d'un chapitre qui pourrait laisser penser que le pillage est un fait inévitable de la guerre et que lorsqu'une armée remporte une victoire, il est difficile d'empêcher les soldats qui la composent de débouller les vaincus. C'est du moins ce que tenteront de nous faire croire certains historiographes et historiens français pour « adoucir » l'ampleur des razzias ruineuses et démoralisantes subies par les peuples colonisés. Durant la guerre de conquête, le pillage était organisé. La razzia faisait partie du programme d'extermination. Elle était donc devenue ce qu'il sera commun d'appeler « la politique de la terre brûlée ».

Nous soulignerons au passage que cette méthode qui consiste à détruire la base économique de la résistance, à ruiner et à affamer une population n'est que le prolongement d'un instinct de destruction. Effectivement, cette pratique de dévastation n'est pas liée intimement à une confrontation directe entre une colonne française et des combattants algériens. La razzia est ordonnée sans combat. Les tribus algériennes, mêlées directement ou non à un soulèvement, subissent sans distinction les foudres de l'armée française qui brûle et pille tous les biens. Méthode pratiquée d'ailleurs avec des moyens sophistiqués pendant la guerre de Libération nationale qu'on désignait sous le nom de « ratissage ». Comme nous l'avions souligné en préambule, nous n'inventerons aucune littérature historique pour décrire l'ampleur des razzias. Nous nous contenterons de citer, encore une fois, les extraits d'officiers de l'armée française. Leurs comptes rendus sont forts « constructifs ». Ils nous « édifient » amplement sur le déshonneur d'une armée qui ne s'arrêtait plus, dans une hystérie collective, d'exterminer à vaste échelle, de violer, de voler, de brûler, de kidnapper hommes, femmes et enfants.

Le pillage a commencé très tôt dans notre pays. A peine avaient-ils foulé le sol algérien, que les soldats français se mettent à voler les demeures algéroises. Laissons un prolixe historiographe, Pélissier de Reynaud lui-même nous résumer l'image de la destruction d'Algiers : «Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être razziées ; tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe...» «Dans toutes les opérations de guerre que nous faisons depuis 4 mois, il y a des scènes à attendrir un rocher, si l'on avait le temps de s'attendrir un peu. Eh bien ! On en arrive à regarder tout cela avec une sèche indifférence qui fait fré-



dans les siècles les plus barbares, les hordes du Nord, qui s'arrachèrent les débris de l'empire romain, se conduisirent avec plus de sauvagerie et de raison. Les Francs dans les Gaules, les Goths en Espagne et en Italie eurent le bon esprit de conserver ce qui existait dans leur intérêt que dans celui des nations soumises. Lorsque les Arabes remplacèrent ces derniers en Espagne, ils ne se hâtèrent pas non plus de tout détruire » (Pélissier de Reynaud, *Annales algériennes*, T.I. p. 75). Implicitement et par l'expression d'un semblant de paternalisme, cet historiographe français fait le procès par anticipation du colonialisme français. Car, depuis 1830, des dizaines et des centaines de pièces à conviction viendront s'ajouter à celle de Pélissier de Reynaud qui nous avertit, malgré lui, sur le comportement d'une armée prédisposée à la destruction. D'autres officiers de l'armée française le confirmeront plus tard. Ecoutez ensemble ce qu'ils avaient écrit sur leurs sinistres expéditions. Commençons d'abord par Montagnac, connu pour sa cruauté et sa haine implacable des Algériens : «Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être razziées ; tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe...» «Dans toutes les opérations de guerre que nous faisons depuis 4 mois, il y a des scènes à attendrir un rocher, si l'on avait le temps de s'attendrir un peu. Eh bien ! On en arrive à regarder tout cela avec une sèche indifférence qui fait fré-

ceste fuite à travers les rochers escarpés qu'il fallait gravir à chaque moment, avaient succombé et leurs cadavres gisaient le long de route ; d'autres ne pouvant aller plus loin, imploraient notre pitié par peur et nous en rencontrâmes une, entre autres, qui venait d'accoucher sur le chemin. Ce spectacle de misère était déchirant et nous en connûmes par-la-combien était la démoralisation de nos ennemis, par-dessus tout si jaloux de leurs femmes».

Lettre du chef bataillon Westé, de la Légion étrangère, Douéra, le 3 juin 1841 (pp. 236-237) *Campagnes d'Afrique, 1835-1848*, Ed. Plon, 1898.

«Le nombre de douars et la quantité de récoltes détruites sont incroyables. Sur les deux flancs de la colonne, on ne voyait que les feux. Le bruit se répand que le gouverneur, qui fait son expédition dans la province d'Oran, s'est emparé de Tagdempt sans coup férir et qu'il n'a pas plus brûlé de cartouches que nous».

Le colonel Smit, du 5^e de ligne, écrivait de Médéa, le 10 mai 1841 : «Nos courses jusqu'ici ont été des ravitaillements ou des transports de vivres à Médéa et Miliana pour l'expédition que nous allons faire. Le général Charnier a trouvé l'occasion par son activité et des espions fidèles, de faire quelques razzias, qui ont enlevé aux Arabes de cinq à six mille têtes de bétail et de sept à huit mille prisonniers, surtout en femmes et enfants. La misère est grande dans les tribus, et n'eût été la crainte d'être châtiées par les lieutenants d'Abdelkader, plusieurs auraient fait leur soumission. Une grande preuve de misère, c'est le renvoi que vient de faire l'Emir de tous les prisonniers français qu'il ne pouvait plus nourrir. Comment la France reconnaîtra-t-elle cette générosité ? Les Arabes voulaient leur couper la tête, mais Abdelkader s'y est opposé formellement ».

Lettre du chef de bataillon Canrobert, du 1^{er} léger.

Alger, le 16 juin 1842 (*Campagnes d'Afrique 1835-1848*, Ed. Plon 1898, p. 271).

«Nous venons de faire de longues courses pour brûler, piller et ravager les tribus comprises entre Blida, le Chellif et les environs de Cherrah : bien que la terreur que nous avons inspirée soit grande et ait amené quelques soumissions, le but principal, qui est la pacification, est loin d'être atteint».

«De malheureuses femmes qui n'avaient pu supporter les fatigues que présentait

PALESTINE

2 Palestiniens tués par des tirs israéliens en moins de 12 heures à Al Qods occupée

Deux Palestiniens ont été tués par des tirs des forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie occupée en moins de 12 heures, a indiqué une source sécuritaire.

«Hier avant l'aube, un Palestinien est sorti de son véhicule en courant en direction de la police des frontières qui était en patrouille. Il avait un couteau et un officier des gardes-frontières a riposté en tirant sur le suspect qui a été grièvement blessé avant de succomber», selon la police israélienne.

Des membres de la famille du Palestinien l'ont identifié comme Anas al-Atrash, 23 ans, originaire de la ville de Hébron dans le sud de la Cisjordanie. «Les gardes-frontières israéliens ont arrêté mes deux fils au barrage puis ils se sont approchés et ont ouvert la porte de la voiture. Mon fils a essayé de sortir du véhicule et ils ont tiré sur lui», a affirmé son père Fouad al-Atrash, cité par l'AFP. Jeudi soir, un Pales-



tinien a été tué par balle par les forces d'occupation israéliennes près de Naplouse dans le nord de la Cisjordanie.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry en tournée dans la région pour tenter de relancer le processus de paix israélo-palestinien en difficulté, en raison de l'obstination d'Israël à poursuivre la

construction de colonies, avait appelé jeudi Israël à mettre fin à la présence perpétuelle de ses soldats en Cisjordanie, tout en l'invitant à résoudre la question des colonies, dans une interview diffusée jeudi par deux chaînes de télévision, palestinienne et israélienne.

KENYA

1,6 million de Kényans ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence

Plus de 1,6 million de Kényans ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence, à cause de la sécheresse qui sévit dans certaines régions du pays, a indiqué hier le gouvernement kényan.

Le département météorologique averti que la courte saison des pluies, qui commence normalement en octobre et se termine en décembre, a jusqu'à présent été pauvre en précipitations, ce qui augure d'une sécheresse particulièrement dans les zones arides et semi-arides du pays.

Suite à cette alerte, le vice-président kényan, William Ruto a convoqué une réunion de crise et demandé au ministère de la décentralisation et de la planification nationale de partager les informations sur la sécheresse avec les comités menacés pour les aider à se préparer à toute éventualité.

Une autre réunion est prévue, la semaine prochaine, avec les représentants des comités concernés pour se mettre d'accord sur un cadre pour la gestion de la sécheresse et la sécurité alimentaire dans le pays. Bien que les conséquences de la sécheresse qui a durablement affecté le pays ces deux dernières années, la pire en 60 ans, se soient légèrement améliorées, le taux de malnutrition chez les enfants demeure élevé, en particulier dans les bidonvilles, selon un rapport réalisé par l'Institut international des recherches et de l'alimentation (IFPRI).

Conscient de l'importance du défi à relever, le gouvernement kényan avait décidé de lancer, en collaboration avec des partenaires internationaux de développement, un programme de plusieurs milliards de shillings pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans les régions arides et semi-arides du pays.

Le programme devra non seulement proposer des mesures à long terme pour atténuer les aléas de la sécheresse et des inondations dans les zones écologiquement fragiles, mais



aussi accélérer les initiatives de développement, grâce à des investissements dans les infrastructures.

La sécurité alimentaire est une préoccupation majeure des économies en développement avec environ 12 % de la population mondiale qui souffre de l'insécurité alimentaire, surtout en Afrique subsaharienne, où 239 millions de personnes souffrent d'une faim chronique et de la malnutrition, révèle le 1^{er} rapport sur le développement humain en Afrique, sous le thème «Vers un avenir en sécurité alimentaire».

SYRIE

L'armée syrienne reprend plusieurs secteurs d'une base stratégique près d'Alep

L'armée syrienne a repris aux rebelles plusieurs secteurs d'une base, chargée de la sécurité de l'aéroport international d'Alep, a annoncé hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Les troupes du régime ont avancé à l'intérieur de la base et contrôlent désormais de larges secteurs de celle-ci, tandis que les groupes rebelles y acheminent des renforts», a déclaré l'OSDH.

En février, les rebelles avaient lancé «la bataille des aéroports» dans la région d'Alep, attaquant bases aériennes et aéroports. Ils étaient parvenus à contrôler la «Base 80», chargée de la sécurité de l'aéroport d'Alep et de la base aérienne militaire de Nairab, situés à l'est d'Alep.

Les troupes de l'armée gouvernementale



syrienne avaient repris jeudi aux rebelles une importante enclave (Sheinah) au sud de Damas, cette conquête est survenue après neuf jours de bombardements intenses. Mardi dernier, le médiateur international pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, et des représentants russes et américains ne sont pas parvenus à fixer une date pour cette conférence censée trouver une issue politique au conflit qui a fait plus de 120.000 morts depuis mars 2011, selon l'OSDH.

À l'issue de cette réunion, M. Brahimi avait exprimé l'espérance qu'une date puisse être fixée pour avant la fin de l'année et avait annoncé une nouvelle réunion tripartite à Genève le 25 novembre.

MORT DE YASSER ARAFAT

Israël est le principal et unique suspect de l'assassinat de Arafat

Le président de la commission d'enquête palestinienne sur la mort de Yasser Arafat, Tawfiq Tiraoui, a désigné hier Israël comme le principal et unique suspect de l'assassinat du dirigeant historique palestinien, a rapporté la presse.

«Israël est le premier suspect, le principal et l'unique suspect dans l'affaire de l'assassinat de Yasser Arafat», a déclaré M. Tiraoui lors d'une conférence de presse à Ramallah en Cisjordanie.

«La commission d'enquête se fondait notamment sur les conclusions des rapports médicaux suisse et russe» a-t-il ajouté. Des experts de l'Institut suisse de radiophysiologie ont assuré jeudi que les analyses menées en Suisse ne permettent pas de dire que le polonium est la cause de la mort de l'ancien leader palestinien Yasser Arafat ni l'exclure, mais laissent supposer l'intervention d'un tiers et que les résultats des analyses soutiennent raisonnablement la thèse de l'empoisonnement.

Yasser Arafat est décédé à l'âge de 75 ans après une courte et mystérieuse maladie. Aucune autopsie n'avait été pratiquée à l'époque, à la demande de sa veuve, et les médecins français qui l'ont soigné se sont déclarés incapables de déterminer la cause du décès.

AFGHANISTAN

8 morts dans l'explosion d'une bombe artisanale

L'explosion d'une bombe artisanale au passage d'un véhicule a tué huit civils, tous membres de la même famille, hier dans le sud de l'Afghanistan, ont indiqué les autorités locales.

Cinq femmes, deux enfants et un vieillard ont été tués par l'explosion de cette bombe près de Qalat, capitale de la province instable de Zaboul, dernière attaque en date visant des militaires mais tuant des civils en Afghanistan.

Trois autres personnes ont aussi été blessées dans cette attaque, a indiqué Ghulam Sakhi Roghilwani, chef de la police provinciale. «Les victimes sont toutes membres de la même famille», a déploré Mohammad Jan Rasoulyar, vice-gouverneur de la province qui a accusé les talibans d'avoir posé l'engin explosif en bordure de route.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Répression marocaine contre les Sahraouis: la terreur, seul mode en vigueur

La Mission internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis et leurs familles au sud du Maroc et au Sahara Occidental vient de rendre public son rapport dans lequel elle a affirmé que la «terreur» est le «seul mode» de relation en vigueur envers les citoyens sahraouis. Cette affirmation intervient après la Mission ait effectuée, en juillet, une visite aux familles des prisonniers politiques sahraouis dans le cadre de la campagne «Ecrire pour les libérer (prisonniers sahraouis)» et la remise de courriers des pairs-marraines aux 39 prisonniers incarcérés dans les prisons d'Aït Melloul, Tiznit, El-Ayoun et Dakhla. La Mission, composée de 12 Français, une Allemande et une Australienne a précisé dans son rapport détaillé que l'accueil «menaçant» voire «insultant» qui lui a été réservé par les autorités marocaines, dans chaque ville où elle s'était rendue, et les violences dont ont été victimes des familles de prisonniers politiques rencontrées ainsi que les menaces proférées à leur encontre, des pratiques qui attestent, selon la mission, de la situation de «non-droit» dans les provinces du Sud. «Cette situation intervient même depuis la résolution de l'ONU, d'avril 2013», a signalé ce rapport signé par Mme Claude Mangin Asfari, l'épouse du prisonnier politique sahraoui Naama Asfari, et dont l'APS a obtenu une copie. «Aucun témoin n'est toléré sur les 275.000 km² du Sahara occidental, pas plus qu'au sud du Maroc comme à Sidi Ifni, Guelmim, Tighmert, Asrir, Tan Tan et Assa», a-t-on noté dans ce document. Il est indiqué en outre, que la colonisation de peuplement s'est «développée». La Mission a illustré ses conclusions en citant l'exemple des 20.000 familles marocaines avec leurs enfants installées ces deux dernières années à Dakhla occupée, ainsi que celui des «nouveaux quartiers» qui poussent comme des champignons. En outre, le volet économique, la Mission internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis a déploré le fait que «la colonisation économique avec la création de plusieurs ports gigantesques accompagne le pillage des ressources naturelles». Sur le plan architectural, le rapport a déploré la «marocanisation» des villes sahraouies, tout en notant que les «entrées monumentales des villes, les mosquées innombrables où l'on prie au nom du roi et la destruction avérée du patrimoine sahraoui, (...) sont une atteinte au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes». Le rapport a relevé, par ailleurs, que la résistance pacifique des citoyens sahraouis est «la seule réponse» à l'escalade de la répression. «Désormais, les manifestations réunissent des milliers de personnes, le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est brandi dans les rues au Sahara occidental et au sud du Maroc et ces citoyens réclament tous l'indépendance», a souligné le rapport. Il est indiqué également que la plupart des associations sahraouies de défense des droits de l'homme à El Ayoun se sont regroupées, au printemps 2013, dans un «Collectif des associations sahraouies», dans le but d'«imposer la mémoire et l'identité sahraouie et exiger le droit à l'autodétermination». Selon le rapport, le déploiement de milliers de soldats ou de policiers en plus «n'y change rien». Ce même document a précisé, en outre, que les prisonniers politiques sahraouis sont la partie «visible» de cette répression et oblige «le monde libre et singulièrement la solidarité internationale» envers le peuple sahraoui «à se mobiliser». «Par nos actions auprès de nos gouvernements, nos élus, et auprès des instances internationales à côté des démocrates marocains solidaires des sahraouis, (...), nous obtiendrons la libération de tous les prisonniers politiques et l'organisation du référendum d'autodétermination», a conclu son rapport la Mission internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis et leurs familles au sud du Maroc.

Le Sahara occidental, une cause onusienne

La question du Sahara occidental a toujours relevé de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui avait, dès 1963-1964, inscrit le pays sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser, consacrant par ce statut le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Depuis, ce droit légitime fut appuyé et approuvé par l'Organisation de l'Union africaine (OUA), devenue par la suite Union africaine (UA), dans le cadre de sa politique de décolonisation totale du continent.

C'est en 1966 que la première résolution sur l'autodétermination du peuple sahraoui, à travers un référendum, a été adoptée par l'ONU. Une résolution qui fera partie d'une série d'autres résolutions et mécanismes favorables à l'autodétermination des populations du Sahara occidental.

Le Sahara occidental (266 000 km²) qui a été colonisé par l'Espagne en 1884, n'a jamais cessé de lutter contre le colonialisme à travers une résistance farouche et parfois sanglante, marquée par de nombreuses révoltes ayant amené l'ONU, en 1964, à inscrire le Sahara occidental dans la liste des pays à décoloniser, conformément à la résolution 1514 (XV).

Cette résolution énonce notamment que «tous les peuples ont un droit inaliénable à la pleine liberté, à l'exercice de leur souveraineté et à l'intégrité de leur territoire national» et «proclame solennellement la nécessité de mettre rapidement et inconditionnellement fin au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations».

«Tous les Etats doivent observer fidèlement et strictement les dispositions de la Charte des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la présente Déclaration sur la base de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et du respect des droits souverains et de l'intégrité territoriale de tous les peuples», est-il énoncé dans la résolution.

La résolution des Nations unies avait ainsi galvanisé la résistance sahraouie pour l'indépendance, dans le sillage des mouvements de libération des années 1960 et 1970, ce qui avait donné naissance au Front du Polisario en 1973 et consacré l'option de la lutte armée.

Face à la détermination des Sahraouis d'arracher leur indépendance, l'Espagne qui a colonisé le pays, avait fini par abdiquer et annoncer son intention de tenir un référendum en 1975, au moment où le Maroc faisait valoir son droit sur les territoires du Sahara occidental.

La Cour internationale de Justice désapprouve le Maroc

La position du Maroc avait alors amené l'Assemblée générale des Nations unies à consulter la Cour internationale de Justice (CIJ) sur la question du Sahara occidental, dont les conclusions furent claires et sans ambiguïté: il n'existe pas



de lien de souveraineté entre le territoire du Sahara Occidental et le Maroc, la résolution 1514 peut donc s'appliquer.

«La conclusion de la Cour, sur la base du matériel soumis, n'a pas établi de lien de souveraineté territoriale entre les territoires du Sahara Occidental et le royaume du Maroc ou l'entity mauritanienne. Aussi, la Cour n'a trouvé aucun lien légal de nature à mettre en cause la mise en œuvre de la résolution 1514 (XV) dans le Sahara occidental décolonisé et, en particulier, le principe d'autodétermination au travers d'une libre et véritable expression de la volonté des populations de ces territoires», avait conclu la CIJ.

C'est en faisant fi de ces

conclusions que le Maroc avait envahi et colonisé le Sahara occidental, qui était encore sous occupation espagnole, alors que la Mauritanie continuait de faire partie de ses revendications territoriales sur le Sahara Occidental.

Le 6 novembre 1975, le roi du Maroc Hassan II donne ordre à 300.000 marcheurs d'entreprendre ce qu'il avait appelé alors la «Marche verte», contrignant en même temps l'Espagne à signer les accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie (14 novembre 1975), ces deux pays s'étant partagés le territoire sahraoui.

Le Sud avait été accordé à la Mauritanie et le Nord au Maroc. Dans le même temps, le Front Polisario proclame, en 1976, la naissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui avait obtenu, à l'époque, la reconnaissance de plus de 70 Etats.

L'invasion du Sahara occidental a alors amené le Conseil de sécurité de l'ONU à réagir en exprimant sa grave préoccupation quant à la situation au Sahara Occidental et en notant avec «regret» que le Maroc ne se soit pas soumis aux résolutions 377 (1975) et 379 (1975).

C'est ainsi que débute le conflit armé, le Polisario déclarant la guerre au Maroc et à la Mauritanie en tant que puissances occupantes. En 1979, la Mauritanie décide de se retirer après ses déboires militaires

face au Polisario et un coup d'Etat contre son président Mokhtar Ould Daddah. La partie du territoire sahraoui occupée jusque-là par les troupes mauritanienes fut alors annexée par le Maroc.

Cette guerre avait obligé aussi des Sahraouis à se réfugier dans des camps près de Tindouf, en Algérie, et de dépendre des aides humanitaires internationales. Ceux qui sont restés dans les territoires occupés continueront, à ce jour, de subir les exactions des forces d'occupation dont les atteintes aux droits de l'homme sont régulièrement dénoncées partout dans le monde.

L'ONU accueille la RASD comme 5^e membre

Un mur de sable long de quelque 2.400 kilomètres avait été ensuite érigé par les Marocains avec l'aide d'experts israéliens et américains, divisant le Sahara occidental entre la zone côtière occupée par le Maroc et les territoires de l'intérieur restés aux mains du Front Polisario.

L'activisme des Sahraouis avait fini par amener l'Organisation de l'Unité africaine à accueillir en 1982 la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en qualité de 5^e Etat-membre à part entière de l'Organisation, ce qui a eu comme effet le retrait volontaire du Maroc de l'OUA en 1985. Il reste à ce jour le seul pays africain non membre de l'organisation panafricaine.

L'ONU qui avait appelé à une résolution pacifique du conflit a eu à exhorter les deux parties à entreprendre des négociations conformément à sa résolution 104 du 19^e sommet d'Addis-Abeba (Ethiopie).

En 1985, l'AG des Nations Unies adopte la résolution 40-55 sur le Sahara occidental dans le but d'amener le Maroc et le Polisario à négocier les conditions d'un cessez-le-feu et les modalités d'organisation d'un référendum populaire au Sahara Occidental.

Les efforts de l'ONU et de l'OUA avaient donné leurs fruits, en 1991 quand le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 690 ap-

prouvant la constitution sous son autorité de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Cependant, l'organisation d'un référendum qui devait intervenir six mois après la mise en place de la Minurso, est toujours bloquée par le Maroc, lequel conteste le recensement de la population sahraouie (électeurs), sachant que l'ONU avait retenu comme habilitées à voter les personnes tenues par le recensement de 1974 effectué par les Espagnols.

Du fait d'un blocage entretenu par le Maroc, qui s'oppose à toutes les propositions allant dans le sens de l'indépendance du Sahara Occidental, le processus de négociations entre le Maroc et le Front Polisario a été relancé et couronné par les Accords de Houston en 1997.

Toutefois, le Maroc continuait de paralyser tous les plans indépendantistes du Sahara Occidental, ce qui avait amené l'Envoyé spécial du secrétaire général pour le Sahara occidental, James Baker, à proposer deux autres plans entre 2001 et 2003.

Le premier portait sur le Projet d'accord-cadre sur le statut du Sahara Occidental et le deuxième sur le Plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental.

A l'évidence, relèvent les observateurs, les Sahraouis s'étaient toujours conformés aux résolutions de l'ONU (notamment la 15-14) que l'occupant marocain a toujours rejetées en usant de tous les moyens.

Appels pour un mécanisme de protection des droits humains

Depuis 2003, des négociations directes ont été engagées entre le Maroc et le Front Polisario sous l'égide de l'ONU avec le lancement, en 2007, du Cycle des pourparlers de Manhasset à New York aux USA.

Cela n'a pas empêché les exactions et les atteintes aux droits de l'homme constatées dans les territoires occupés par les populations sahraouies, du fait de l'occupant.

Devant cette situation alarmante, l'UA et le Parlement européen notamment ont exhorté l'ONU d'inclure dans le mandat de la Minurso un mécanisme de protection des droits humains. La proposition n'a pas été retenue par le Conseil de sécurité qui s'est contenté de proroger la mission de la Minurso, au moment où le peuple sahraoui, à travers ses représentants, reste attaché, plus que jamais, à son autodétermination et à son indépendance.

SAHARA OCCIDENTAL

RF Kennedy Center appelle John Kerry à exiger du Maroc de se conformer à la solution du référendum

L'ONG américaine Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme (RFKCenter) a appelé le secrétaire d'Etat, John Kerry, à exhorter le Maroc à se soumettre à la solution du référendum pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, déplorant que la Minurso soit la seule mission de maintien de la paix des Nations unies qui n'inclut pas un mandat de surveillance et d'établissement de rapports sur les droits de l'homme.

Cet appel a été lancé dans une lettre adressée jeudi par la présidente de cette ONG, Mme Kennedy, au chef de la diplomatie américaine à l'approche de sa visite au Maroc ainsi que de celle que doit effectuer le roi Mohammed VI à Washington dans les prochaines jours.

Pour Mme Kennedy, le dossier des droits de l'homme des Sahraouis bafoûés par le gouvernement marocain «doit impérativement être à la tête des priorités diplomatiques du gouvernement américain» dans ses relations avec le Maroc.

Dans sa lettre, l'ONG a rappelé «l'occupation du Sahara occidental par le Maroc depuis 1975» alors que les Nations unies et l'ensemble des pays «ont jamais reconnu la souveraineté marocaine sur les territoires sahraouis».

En relevant que le référendum, qui doit permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, avait été promis en 1991 par le Maroc et la communauté internationale, Mme Kennedy a noté que cette promesse n'avait pas été respectée jusqu'à ce jour.

Abdant la question des droits de l'homme dans sa lettre, la présidente de RFKCenter a mentionné que lors de sa visite au Sahara Occidental en août 2012, elle avait entendu «des témoignages



de première main» sur de nombreuses violations des droits de l'homme commises par les autorités marocaines contre les Sahraouis. Elle a ainsi cité les cas des disparitions forcées, de la torture, des arrestations arbitraires, de la brutalité policière, de l'intimidation, de la surveillance et des agressions physiques contre les victimes sahraouies.

Ces exactions «se poursuivent sans relâche en raison, en partie, de l'absence d'un mécanisme international sur place pour surveiller les violations des droits de l'homme», a-t-elle noté dans sa lettre adressée à M. Kerry. La présidente de cette ONG américaine des droits de l'homme, basée à Washington, a également évoqué les nombreux crimes commis par le Maroc contre le peuple sahraoui qui n'ont pas été élucidés.

C'est le cas, a-t-elle expliqué, de la découverte récente d'une fosse commune dans laquelle avaient été jetés des Sahraouis exécutés par les autorités marocaines et dont un rapport avait été établi par une équipe d'experts espagnols suite à l'exhumation de huit corps de six adultes et de deux enfants exécutés par balle dans la tête et dans la poitrine.

Sur la base de l'ensemble de ces constats, Mme Kennedy a alors déploré que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) soit la seule mission de maintien de la paix des Nations unies qui n'inclut pas un mandat de surveillance et d'établissement de rapports sur les

droits de l'homme : «Le Maroc a constamment bloqué la création d'un tel mécanisme», s'est-elle indignée.

Mais la présidente de cette ONG n'a pas manqué de saluer le gouvernement américain qui joue un «rôle crucial» dans l'objectif de «protéger les droits de l'homme des Sahraouis» en ayant proposé, en avril dernier, au Conseil de sécurité de l'ONU, l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme.

Pour Mme Kennedy, même si ce projet de résolution des Etats-Unis n'avait pas été adopté, «la chance va revenir encore une fois pour le soumettre lorsqu'il s'agira de proroger le mandat de la Minurso, comme chaque année, par le Conseil de sécurité.

La présidente de RFKCenter a aussi exprimé ses remerciements au département d'Etat américain pour son «engagement continu» à se pencher sur la question des atteintes aux droits de l'homme du peuple sahraoui par le Maroc à travers, notamment, l'élaboration de rapports accablants contre les autorités marocaines sur ce dossier.

Dans ce sillage, elle a appelé John Kerry à exhorter le gouvernement marocain «à accepter la mise en place d'un mandat des droits de l'homme au sein de la Minurso et à adhérer à la solution du référendum promis de longue date pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination».

Droits des prisonniers sahraouis: une mission internationale relève de nombreuses violations

Un rapport d'une mission internationale effectuée du 7 au 20 juillet au Maroc, dans le cadre de la «solidarité» avec les prisonniers sahraouis au Maroc, et qui vient d'être rendu public, relève de nombreux cas de violations des droits de l'homme par les forces de sécurité marocaines et d'«intimidations» à l'encontre des membres de cette mission.

Composée d'une délégation de 14 membres d'Organisations non gouvernementales (ONG) française, allemande et australienne, la mission internationale qui a notamment ciblé plusieurs prisons du Maroc, s'inscrit dans le cadre de la campagne «Ecrire pour les libérer», est-il expliqué.

L'objectif de cette mission étant de remettre aux détenus politiques sahraouis le courrier qui leur est destiné, de rendre visite aux familles de ces derniers, aux associations marocaines et sahraouies de défense des droits de l'homme, et enfin de se rendre à des sites économiques (ports de pêche) et à des sites culturels dans les territoires sahraouis occupés.

Les rédacteurs du rapport ont ainsi relevé de nombreux cas de violations des droits de l'homme, dont d'«entraves à la libre circulation», de «surveillance accrue», d'«intimidations», de «non-respect aux droits des prisonniers», de «violence et de menaces à l'encontre des familles des prisonniers», a-t-on indiqué dans ce rapport détaillé de la mission.

Les membres de la mission internationale ayant visité les prisons de Aït-Melloul et de Tiznit, ont souligné, par ailleurs, le non-respect du «droit à la correspondance» des prisonniers garanti par les Conventions internationales «ratifiées par le Maroc».

Il a également fait état de situations d'«intimidations» visant les Sahraouis et les Marocains ayant «reçu» ou «témoigné» pour la délégation internationale, de «fouilles exagérées», d'«empêchement de toute activité liée au Sahara Occidental», et de «surveillance accrue des observateurs internationaux».

«Les militants des droits de l'homme subissent d'importantes représailles lorsqu'ils rencontrent des observateurs internationaux», ont noté, en outre, les rédacteurs de ce document accablant contre les forces de sécurité marocaines.

Tout au long de leur séjour, a-t-on encore signalé dans ce rapport, les membres de la mission ont fait l'objet de nombreuses formes d'«intimidation» et de «pressions» en vue de les empêcher à mener à bien leur travail. Aussi, ont-il tenu à déplorer, les «insultes», la «détérioration de documents» et la «violation de la propriété privée» dont ils ont fait l'objet, citant la fouille, la consultation et l'effacement par les forces de l'ordre marocaines du contenu de leurs ordinateurs et autres caméras.

La délégation internationale a tenu, par ailleurs, à dénoncer la fermeture de sites économiques et culturels dans les territoires occupés.

Les rédacteurs du document final ont tenu enfin, à «attirer l'attention» sur le cas «spécifique» de la région de Sidi Ifni pour n'avoir jamais cessé de se revendiquer comme étant Sahraoui et que de ce fait, ont assuré aux membres de la délégation, ils subissent depuis 40 ans l'exclusion économique et l'«abandon sanitaire».

APS

TUNISIE

Assassinat de Belaïd: les services de police ne possèdent pas le type d'arme du crime

Le ministère de l'Intérieur tunisien a affirmé jeudi que les unités de police et de la Garde nationale ne possèdent pas le type d'arme cité par le rapport d'expertise sur l'assassinat de Chokri Belaïd, rapporte l'agence de presse TAP citant un communiqué.

La réaction du ministère de l'Intérieur intervient en réponse à la présomption établie par Mokhtar Trifi, membre du collectif de défense du martyr Chokri Belaïd lors d'une conférence de presse conjointe avec l'Initiative pour la recherche de la vérité sur l'assassinat de Belaïd et Brahmi (IRVA), selon laquelle l'arme qui avait servi à assassiner les deux martyrs «serait en rapport avec la direction générale de la sûreté publique».

Après l'assassinat, le ministère de l'Intérieur a entrepris une analyse balistique comparative des différents types de revolvers dont dispose le ministère. Il a



été établi définitivement que l'arme du crime utilisée dans cet assassinat est un revolver Beretta 9 mm que les services de sécurité ne possèdent pas.

Le résultat de l'expertise balistique de la direction de la police technique et scientifique communiqué au juge d'instruction (13^e bureau) en date du 21 mars 2013 a montré que le pistolet semi-automatique est de type 9mm, précise le ministère de l'Intérieur.

Le ministère rappelle qu'il avait avancé lors d'une conférence de presse, le 26 juillet 2013, que l'arme du crime utilisée pour abattre Mohamed Brahmi était la même qui a servi à tuer Chokri Belaïd. Le ministère estime dans le même communiqué que la campagne qui vise à semer le doute sur l'institution sécuritaire est maintenant «méthodique et n'est pas innocente».

Programme du samedi 8 novembre 2013

TF1

06:45 TFOu
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Petits secrets entre voisins
09:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Au nom de la vérité
10:55 Au nom de la vérité
11:20 Au nom de la vérité
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Les liens du cœur
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel
17:25 Bienvenue chez nous
18:20 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 1001 questions santé
20:37 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:50 Crossing Lines
21:45 Crossing Lines
22:45 Les experts : Miami
23:35 Les experts : Miami

2

06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:48 Météo 2
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:40 Comment ça va bien !
16:50 Dans la peau d'un chef
17:40 Côté Match
17:45 On n'mande qu'à en rire
18:25 Jusqu'ici tout va bien
19:20 Météo 2
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Parents mode d'emploi
20:00 Journal
20:42 Paris en plus grand
20:43 Alcaline l'instant
20:44 Météo 2
20:45 Envoyé spécial
22:15 Complément d'enquête
23:20 Alcaline le mag

3

04:30 Les matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie
06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 La Terre vue d'Alban
06:47 Ninjago
07:13 Ninjago
07:40 Les Dalton
07:47 Les Dalton
07:55 Les Dalton
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:35 Oggy et les cafards
08:45 Des histoires et des vies (1^{re} partie)
09:45 Des histoires et des vies (2^{re} partie)
10:35 Edition de l'outre-mer

10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:45 Keno
13:55 Un cas pour deux
14:55 Questions criblées au Sénat
15:55 Sénat info
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:20 Un livre, un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Plus belle la vie
20:45 Dans la brume électrique
22:45 Météo
22:48 Parlons passion
22:50 Grand Soir 3
23:45 Les carnets de Julie

CANAL+

06:20 L'intégrale du zapping
06:55 Le Before du grand journal
07:20 Zapsport
07:25 La météo
07:30 Le petit journal
08:00 Les Guignols de l'info
08:08 La météo
08:10 Zapping
08:15 Les Simpson
08:40 Piazza Fontana
10:40 Tout doit disparaître
10:53 Plateaux cinéma indépendant
10:55 La pirogue
bande-annonce
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2^e partie
14:00 Kindia 2015, un défi durable
15:25 Les nouveaux explorateurs
16:20 La caméra planquée de François Damiens
16:30 Lilyhammer
17:15 Lilyhammer
18:00 Zapping
18:10 Le Before du grand journal
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
20:55 Dexter
21:50 Dexter
22:40 Nurse Jackie
23:10 Nurse Jackie
23:35 La musicale Live

M6

07:05 Météo
07:10 La maison de Mickey
07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
08:00 Les blagues de Toto
08:15 Le petit Nicolas
08:40 Martine
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Les reines du shopping
11:00 Drop Dead Diva
11:45 Drop Dead Diva
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Un secret bien enfoui
15:40 Body of Proof
16:20 Les reines du shopping
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages
20:50 Under the Dome
21:40 Under the Dome
22:30 Under the Dome
23:20 Under the Dome

La sélection

TF1

20h50

Danse avec les stars



Résumé

Emmenées par leurs partenaires respectifs, tous professionnels de la discipline, des stars se prêtent depuis plusieurs semaines au défi de la danse de salon. Plusieurs d'entre elles ont d'ores et déjà quitté l'aventure, comme Titouf ou Damien Sargue, pour ne citer qu'eux. Les autres s'accrochent, vaillie que vaillie. La semaine qui précéde trainent avec cœur, enchaînant les pas de salsa, de cha-cha-cha ou de valse. Le grand jour, il leur faut exécuter avec précision une danse imposée : les quatre jurés rendent alors leur verdict. Ce soir, comme toujours, une nouvelle célébration et son binôme quitteront la compétition à l'issue du prime.

2

20h45

France / Nouvelle-Zélande



Résumé

C'est par le plus gros morceau que les Bleus de Philippe Saint-André entament cette année leur traditionnelle série de test-matches automnaux. Champions du monde en titre et récents vainqueur du Rugby Championship devant l'Afrique du Sud, les All-Blacks débarquent à Paris avec l'étiquette du favori. Mais Thierry Dusautoir et les Tricolores, qui n'ont plus battu les Néo-Zélandais depuis le 13 juin 2009, sont toujours capables d'un coup d'éclat face aux plus grosses nations du rugby et rêvent d'enflammer les tribunes du stade de France. Prochain rendez-vous pour les Bleus, le 16 novembre prochain, face à la sélection tongienne.

3

20h45

Le doux pays de mon enfance



Résumé

Monique et Roger Joly sont mariés depuis 17 ans. Ils ont deux garçons et une fille. Directeur commercial estimé d'un garage de voitures de luxe, Roger est aussi un amoureux fou des mots et de la langue française. Un jour, pressé, il oublie de boucler sa ceinture de sécurité. Arrêté par la police, il subit un contrôle. Ses réponses laissent visiblement les policiers perplexes. Peu de temps après, il est convoqué chez le juge d'instruction. Il apprend alors qu'il est accusé d'avoir usurpé l'identité de Roger Joly. Le juge d'instruction affirme qu'il s'appelle en réalité Aziz Bensalah...

CANAL+

20h55

The Secret



Résumé

Julia Denning est infirmière dans la petite ville minière de Cold Rock, dans un coin perdu des Etats-Unis. Elle a toujours traité avec condescendance les rumeurs qui courrent la ville et laissent entendre que de nombreux enfants disparaissent, qu'on ne retrouve jamais. Elle est bien forcée d'y croire lorsqu'un inconnu à la silhouette fantomatique, le Tall Man, enlève son fils de 6 ans sous ses yeux. Elle sait qu'elle ne doit pas quitter le ravisseur et sa petite victime des yeux, sous peine de ne plus jamais revoir son fils. Avec l'aide du lieutenant Dodd et du shérif, elle se lance à leur poursuite dans un monde sauvage de plus en plus inquiétant...

M1

20h50

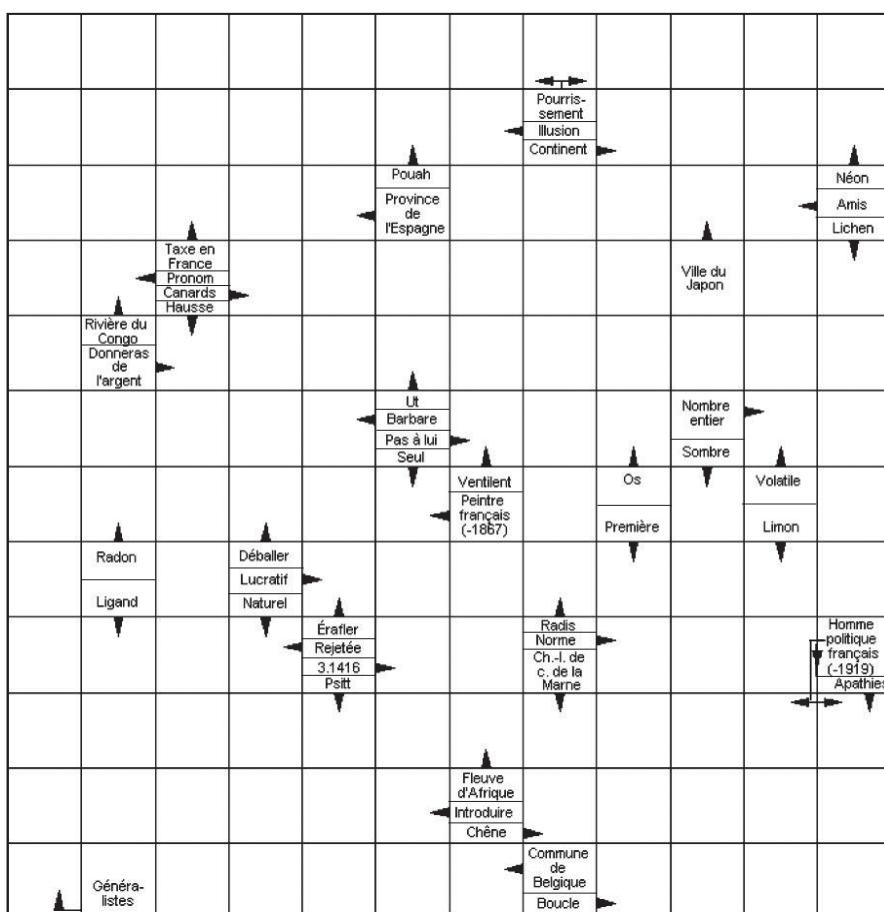
Once Upon a Time



Résumé

Belle n'en peut plus de vivre aux côtés de monsieur Gold, dont l'ambition démesurée l'épuise. Elle menace de le quitter s'il ne s'amende pas. Parallèlement, la jeune femme réalise qu'elle pourrait être utile à la librairie et décide d'y tenter sa chance. Mais son père lui tend un piège sur le chemin de la boutique et parvient à la kidnapper. Armés de leurs haches, les nains partent à la recherche de Belle et de la poussière de fée dans la mine de Storybrooke. Dans le pays des contes de fées, Tracassin essaie de venir en aide à sa femme, Milah, assez inopportunément enlevée par des pirates sanguinaires. Parviendra-t-il à la sauver ?...

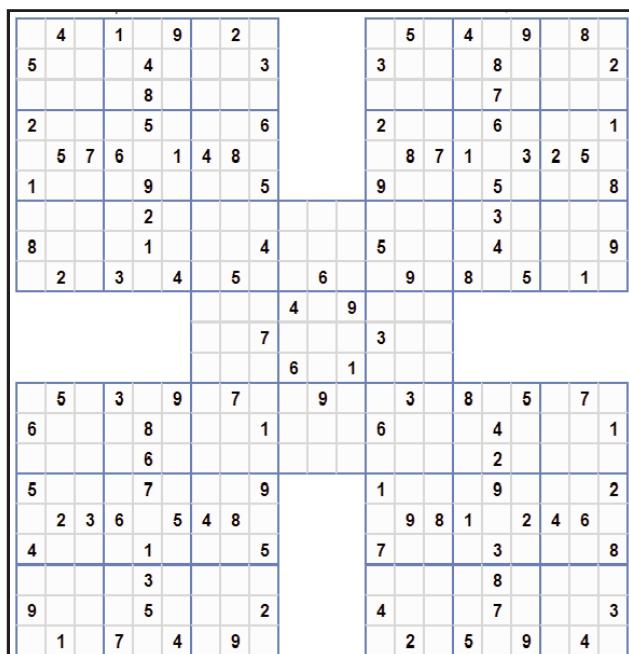
Mots fléchés n°421



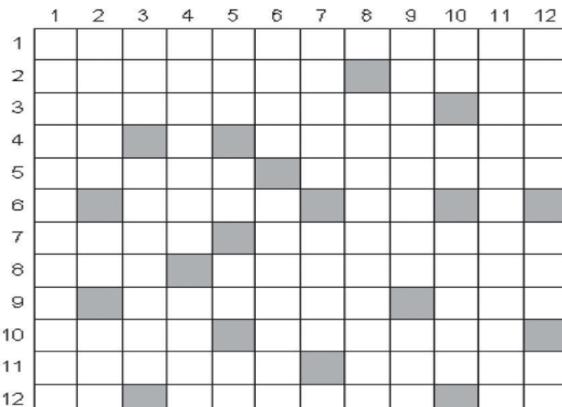
Samouraï-sudoku n°421

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°421



Horizontalement:

- Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Spumescent - Habitants
- Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
- Site archéologique du Mexique - Connait
- Assiduité
- Chiquenaudes données sur le nez - Envers
- Américium - Radio-Canada - Attachées
- Actions aimables
- Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

proverbe arabe

L'occasion fait le larron

Proverbe français

C'est arrivé un 9 Novembre

392 : publication de l'édit de Thessalonique.
535 : ouverture du premier Concile de Clermont.

1658 : bataille de l'Øresund qui voit la victoire de la flotte néerlandaise, venue secourir ses alliés danois, sur la flotte suédoise.

1904 : réélection de Theodore Roosevelt à la Présidence des États-Unis.

1917 : Lénine devient Président du Conseil des commissaires du Peuple de RSFSR.

1923 : putsch de la brasserie.

1932 : élection de Franklin Delano Roosevelt à la Présidence des États-Unis.

1933 : Mohammad Zaher Shah devient roi d'Afghanistan.

1960 : élection de John Fitzgerald Kennedy à la Présidence des États-Unis.

1988 : élection de George H. W. Bush à la Présidence des États-Unis.

1993 : Jacques Diouf devient directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

1998 : approbation par référendum de l'Accord de Nouméa.

2005 : Ellen Johnson Sirleaf est élue présidente du Liberia.

Célébrations :

- Journée mondiale de l'urbanisme.

- Journée mondiale de la radiographie commémorant la découverte des rayons X par Wilhelm Röntgen en 1895.

MONDIAL-2014 (BARRAGE RETOUR) ALGÉRIE-BURKINA FASO

Les Verts s'entraîneront deux fois au stade Tchaker

La sélection algérienne de football effectuera deux séances d'entraînement sur le terrain du stade Mustapha Tchaker au cours de son stage qui débutera demain en vue de la réception du Burkina Faso le 19 courant dans le même stade (19h15) en barrage retour des éliminatoires de la coupe du monde 2014 au Brésil, a appris l'APS hier auprès de la direction de cette infrastructure.

L'entraîneur des Verts, le Bos-

nien, Vahid Halilhodzic, a programmé les deux séances pour les dates du 15 et 18 novembre, a précisé la même source. Pour les autres séances, elles auront lieu au centre technique de Sidi Moussa (Alger), quartier général habituel de l'équipe nationale qui sera appelée à remonter une différence d'un seul but après sa défaite au match aller (3-2) le 12 octobre passé à Ouagadougou.

Par ailleurs, et dans le cadre

des préparatifs du stade Tchaker pour abriter le grand événement du 19 novembre, il a été procédé jeudi à des opérations de tests des caméras de télésurveillance récemment installées au niveau des tribunes de l'enceinte, ajoute-t-on de même source. Elles seront opérationnelles pour la première fois à l'occasion de la décisive rencontre qualificative au Mondial brésilien.



RECRUTEMENT DES JOUEURS SAYAH ET MOUMEN

Le MOB sollicite le MCA

Le MO Béjaïa souhaite renforcer ses rangs par deux joueurs du MC Alger : Bilel Moumen et Reda Sayah, en prévision de la deuxième partie du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris hier auprès du président du nouveau promu, Akli Adrar.

«Ces deux joueurs nous intéressent au plus haut point. Personnellement, j'ai déjà évoqué le sujet avec le président du MCA, Boujemaa Boumella, il y a quelques jours lors de notre rencontre en marge de la réunion des présidents des clubs avec le président de la Fédération algérienne, et il s'était montré disposé à en discuter», a déclaré Adrar à l'APS.

«Je compte donc relancer mon collègue du MCA dans les prochains jours, car on tient énormément à engager ces deux éléments, même à titre de prêt, du moment qu'ils ne sont pas très souvent utilisés dans leur club», a poursuivi le premier responsable du club bougiate, en poste depuis un peu plus d'un mois en remplacement de Mustapha Bouchebab, démissionnaire.

Après un début de saison très difficile qui a coûté à l'entraîneur, Hamid Rahmouni, son poste, le MOB s'est ressaisi depuis quelques semaines, notamment après l'arrivée de Abdelkader Amrani à la barre technique.

Mais le club reste toujours dans la zone rouge puisqu'il est 14e avec 11 points, soit le premier relégable. Une situation qui pousse Adrar à songer d'ores et déjà à renforcer son effectif en vue de la phase retour. «On s'est entendu avec l'entraîneur Amrani pour exploiter à fond les trois licences qui nous seront attribuées lors de la période des transferts d'hiver. On veut mettre tous les atouts de notre côté pour se maintenir parmi l'élite», a-t-il expliqué. Sayah, un attaquant de métier, était le meilleur buteur du MCA lors de l'avant-dernier exercice, mais il a été relégué au statut de remplaçant depuis la saison passée. Son coéquipier, Moumen, ex-milieu de terrain défensif de la sélection nationale olympique, ne s'est jamais imposé dans le onze de départ mouloude depuis qu'il a été promu en équipe fanion lors de la saison 2009-2010.

USM ALGER

Haddad : «Réunion demain direction-Velud pour le choix du staff technique»

La direction de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), tiendra demain une réunion de travail avec le nouvel entraîneur de l'équipe, le Français Hubert Velud, avec comme ordre du jour le choix des membres du staff technique, a affirmé hier le vice-président du club, Rebba Haddad.

«Rien n'a été décidé concernant le staff technique qui sera appelé à travailler avec Velud. Ce dimanche, nous allons tenir une réunion de travail avec le coach pour discuter et désigner les membres de son staff», a affirmé à l'APS le n°2 du club de Soustara.

Hubert Velud a succédé mardi à son compatriote, Roland Courbis, démissionnaire après une année de collaboration avec l'équipe algéroise. L'ancien coach de l'ES Sétif s'est engagé pour un contrat qui court jusqu'à la fin de la saison. Interrogé sur la question de son



staff, lors de la conférence de presse organisée mercredi, l'ancien sélectionneur du Togo, a affirmé qu'il n'a pas encore décidé du maintien des actuels membres du staff à ses côtés ou non, ajoutant qu'il compte y trancher une

fois avoir pris les choses en mains. «Nous n'allons rien imposer à Velud en ce qui concerne le choix des personnes avec qui il aura à travailler, mais la direction aura son mot à dire sur cette question. Notre objectif est de permettre à Velud d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions», a ajouté Haddad, tout en précisant qu'il y aurait probablement «des changements au sein du staff». Après le départ de Courbis, la direction de l'USMA a appelé en renfort le technicien, Mustapha Ak-souh, qui aura à diriger l'équipe samedi, en compagnie de Dzirri Billel, lors du match en déplacement face au MC Oran, comptant pour la 11e journée du championnat. Velud assistera à ce match en tant qu'observateur, avait-il informé lors de sa conférence de presse de mercredi.

TRANSFERT

Saïd Mhamha (ex-JSM Béjaïa) «en partance vers un club de la Liga»

Le milieu offensif, Saïd Mhamha, sans club depuis son départ de la JSM Béjaïa (Ligue 1, Algérie) lors de l'été passé, pourrait opter pour une formation de première division espagnole de football (Liga) dès le prochain mercato d'hiver, a déclaré le joueur à un site spécialisé.

En attendant, Mhamha s'active en compagnie de son agent pour reprendre la compétition au sein du club de Torre Levante, pensionnaire de la division trois espagnole, et avec lequel il souhaite jouer jusqu'à décembre prochain, a-t-il fait

savoir à «123 Algeria sport».

«Une fois libéré de la JSMB, j'ai fait plusieurs essais, dont un en division 3 espagnole, à Torre Levante. Lors du premier match, je marque trois buts, le genre de match où tout réussi. Ma chance c'est qu'un représentant d'un grand club espagnol était présent au stade et s'est montré intéressé», a-t-il expliqué sans pour autant dévoiler le nom du club en question. «Ils m'ont fait une proposition de contrat, mais je ne peux pas signer avant le mercato hivernal. Mon agent et les dirigeants travaillent

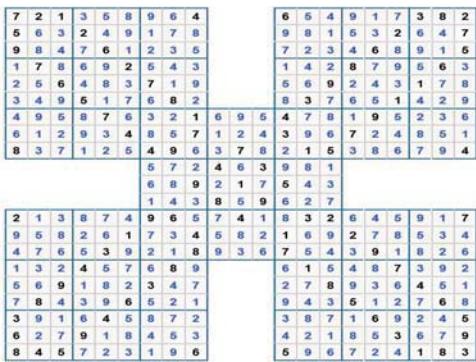


pour que je joue à Torre Levante jusqu'à fin décembre, puis si tout se passe bien, j'intégrerai ce club en jan-

vier», a-t-il précisé.

Mhamha (23 ans) a été formé à l'Olympique Lyonnais (Ligue 1, France) où il a gagné plusieurs titres avec l'équipe réserve, mais sans avoir la chance d'évoluer avec l'effectif professionnel, d'où son départ vers la JSMB lors de l'été 2012, une expérience qui a été vouée à l'échec en raison d'une blessure qui l'a éloigné pour plusieurs mois des terrains, et d'un différent financier avec les dirigeants. Il a ainsi décidé de résilier son contrat avec la formation bougiote en fin d'exercice écoulé.

Solution Samurai-sudoku N°420



Solution Mots Croisés N°420

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Solution Mots Fléchés N°420

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

MONDIAL 2014 (BARRAGES-RETOUR) ALGÉRIE-BURKINA FASO

Bouziane (DJS de Blida) : «Le match va se dérouler dans les meilleures conditions»

M.A.F

Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, M. Ziane Bouziane, rassure dans cet entretien que le match tant attendu entre l'Algérie et le Burkina Faso, prévu le 19 novembre au stade Mustapha Tchaker, comptant pour le retour des barrages qualificatifs pour le Mondial 2014, va se dérouler dans les meilleures conditions, où «rien n'a été laissé au hasard pour garantir le succès de son organisation».

La commission chargée de l'organisation du match s'est réunie mercredi avec le wali de Blida et les responsables de la FAF, peut-on connaître les résultats de cette importante réunion ?

Je tiens à préciser que cette réunion avait comme ordre du jour de définir essentiellement les modalités de la billetterie relative à cette importante rencontre, en plus du volet sécuritaire qui a été évoqué. Il y aura 30.000 billets qui seront écoulés pour les supporters à partir du 16 novembre, soit trois jours avant le match, au prix de 300 dinars, pour les gradins, et 1000 dinars, pour les gradins. Les portes du stade seront ouvertes au public à partir de 9h00, et cela dans l'objectif de faciliter la fluidité.

Le large public attendu pour ce match décisif risque vraiment de s'ennuyer d'ici au coup d'envoi de la rencontre (19h15), qu'avez-vous prévu pour distraire la foule ?



Il y aura un riche programme d'animation, afin de permettre aux supporters de se détendre avant le coup d'envoi du match. Je suis persuadé que le stade sera plein comme un oeuf juste après l'ouverture des accès. En outre, les supporters seront provisionnés en eau potable, notamment pendant les heures qui précèdent le match.

Sur le plan sécuritaire, il y aura certainement un impressionnant dispositif pour veiller à la sécurité de ce rendez-vous, qu'en est-il au juste ?

Ce genre de match important nécessite toujours un dispositif spécial pour assurer son bon déroulement, et éviter tout débordement, avant, pendant, et après la rencontre. Je ne suis pas en mesure de dévoiler le nombre d'agents qui seront déployés au stade, et ses alentours, mais ce qui est sûr, c'est que la sécurité sera assurée.

Évoquons l'état de la pelouse du stade de Mustapha Tchaker, qui selon le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, est excellente....

Effectivement, la pelouse se trouve dans un excellent état, et j'espère qu'elle res-

tera ainsi jusqu'au jour du match. L'équipe technique qui veille à l'entretien de cette pelouse est entraînée à accomplir un grand travail pour garantir un gazon de qualité le jour J. Sur cette question, je n'ai aucun souci à faire.

Concernant la sélection du Burkina Faso, peut-on connaître la date de son arrivée à Alger ?

Je n'ai aucune idée, je ne suis pas bien placé pour me prononcer. La fédération burkinabé aurait saisi son homologue algérien concernant la date de l'arrivée de l'équipe.

Vous avez évoqué les principaux points liés au match, on comprend que rien n'a été laissé au hasard pour le bon déroulement de cette rencontre, qui pourrait permettre à l'équipe nationale de composer son billet pour la coupe du monde 2014....

Effectivement, pour ce genre de rencontre, sous estimer un détail pourrait être fatal. Je pense que nous avons tout fait pour garantir le succès de l'organisation de cet événement important pour le football national. Rien n'a été laissé au hasard, et je suis sûr que cette rencontre va se dérouler dans les meilleures conditions. Inchallah la qualification sera au bout pour notre équipe nationale, comme ça, la fête sera totale.

Un dernier mot pour conclure ...

Je demande à nos supporters d'avoir un comportement exemplaire le jour du match, faire preuve de respect envers l'adversaire, et surtout de fair-play.

CLUB AFRICAIN

Abdelmoumen Djabou prolonge son contrat d'une saison



Le milieu international algérien du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football), Abdelmoumen Djabou a prolongé son contrat d'une saison avec le club de la capitale, et est désormais lié jusqu'en 2015, selon la presse tunisienne.

Djabou (26 ans) avait rejoint le Club Africain en 2012 en provenance de l'ES Sétif pour un contrat de deux saisons. Le 17 novembre 2010, il honore sa première sélection en amical face au Luxembourg (0-0) sous la conduite d'Abdelhak Benchikha, et sera, par la suite, retenu dans la liste des 23 joueurs qui participent au championnat d'Afrique des nations CHAN 2011, réservé aux joueurs locaux, disputé au Soudan. Djabou fait partie des joueurs pré-convoyés pour le match retour face au Burkina Faso, prévu le 19 novembre au stade de Mustapha Tchaker de Blida (19h15), comptant pour les barrages qualificatifs à la coupe du monde 2014 au Brésil.

M.A.F

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DE L'EDUCATION
PLACE DES MARTYRS ADRAR
NIF 099001019046038

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/2013

La direction de l'éducation de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour le renouvellement des équipement et mobilier scolaires des établissements de l'enseignement fondamental en un seul lot comme suit :

Lot N°5 : Froid

Les entreprises intéressées spécialisées, peuvent retirer le cliché des charges au niveau de la Direction de l'éducation d'Adrar, Service programmation et suivi - Bureau construction et équipement scolaire. Les offres doivent parvenir sous double enveloppe cachetée et anonyme, et seront remises par porteur directement à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation de la Wilaya d'Adrar

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante : «**As pas Ouvrir» - AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/2013**

PROJET : RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS ET MOBILIER SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées : l'une pour l'offre technique l'autre pour l'offre financière :

1- OFFRE TECHNIQUE : contient les pièces réglementaires suivantes (renouvelées et dûment légales) :

1. Une copie du registre de commerce.

2. Statuts (cas de société)

3. Une copie du N° d'identification fiscal.

4. Une attestation de la Caisse nationale des assurances sociales, certifiant qu'ils sont à jour de leurs cotisations (CNAS).

5. Une attestation de la Caisse nationale des assurances sociales, certifiant qu'ils sont à jour de leurs cotisations (CASNO).

6. Un extrait des rôles apuré ou portant la mention «déclaration», certifié du receveur, que l'intéressé a obtenu des délais de paiement.

7. Un extrait du casier judiciaire concernant le soumissionnaire ou le gérant de la société.

8. Attestation d'activité des trois dernières années (2009-2010-2011)

9. Une copie du certificat de dépôt des comptes sociaux (cas de société)

10. Instruction aux soumissionnaires paraphée et signée. La déclaration à souscrire, datée, signée et renseignée

11. La déclaration à souscrire datée, signée et renseignée

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : BLIDA
DAIRA : EL-AFFROUN
COMMUNE : EL-AFFROUN

Avis d'un deuxième appel d'offre National

N°003 / 2013

Vu l'irructuosité d'appel d'offre national 18/09/2013

Le président de L'APC d'El-Affroun lance un avis d'un deuxième appel d'offre national pour la réalisation du projet suivant :

* **Acquisition De deux Camions Bennes tasseuses Ordures Ménagères Dans le cadre Equipement Parc Communal avec du Matériel ***

Les Entreprises et les Fournisseurs qualifiés intéressés par cet avis peuvent retirer le cliché des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de la somme de deux mille dinars (2.000,00 DA).

La soumission est composée de deux dossiers

1/ L'offre technique doit comporter :

- La déclaration à souscrire
- Déclaration de probité
- Le cliché des charges dûment visé et paraphé par le soumissionnaire
- La copie légalisée du registre de commerce ainsi que l'agrément
- Casier judiciaire original du partenaire cocontractant pour les gérant s ou le directeur
- Copie conforme des attestations de mise à jour d'affiliation (CNAS – CASNO)
- Copie légalisée de la carte d'identification fiscale
- Extrait de Role apuré
- Délai de livraison de la marchandise
- Certificat de bonne exécutions
- Certificat de conformité
- Bilan Financiers de l'entreprises pour les trois (03) dernières années.

2/ L'offre financière doit comporter :

- Lettre de soumission,
- Bordereau des prix unitaires,
- Devis quantitatif et estimatif

- Présentation de l'offre

- L'offre technique est mise dans une enveloppe portant la mention «**offre technique**».

- L'offre financière est mise dans une enveloppe portant la mention «**offre financière**».

- Les deux offres sont mises dans une enveloppe fermée et anonyme , portant la mention « Soumission pour un deuxième appels offres national N° : . . 003/2013... A ne pas ouvrir » à déposer au bureau des marchés de la commune d'EL-AFFROUN.

- La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre ouvert dans l'un des quotidiens de la presse nationale

- L'horaire limite de dépôt des offres est fixée à 14H.

- L'ouverture des plis aura lieu à la date limite de dépôts des offres au siège de la commune d'EL-AFFROUN.

- Les Entreprises et les Fournisseurs resteront engagés par leur offres pendant cent quatre vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (11^e J) : AUJOURD'HUI À 17H00

JSK-CABBA : l'envol des Canaris ?

Ferrah Menad

Ayant déjà réussi une victoire, face respectivement, au RCA lors de la précédente journée en championnat de ligue une, les joueurs de la JS Kabylie tenteront cet après-midi de remporter leur deuxième victoire consécutive à l'occasion de la venue du CABBA à Tizi Ouzou. Auréolés de leur belle victoire en championnat contre Larba, les coéquipiers de Tayeb Marocini jurent que la totalité des points qui seront mis en jeu cet après-midi sur la pelouse du stade 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou.

Les Kabyles auront une belle opportunité pour améliorer leur classement général et rester collés aux basques du leader.

Le staff technique composé du duo Aït Djoudi et Karouf n'a rien laissé au hasard pendant toute cette semaine de prépara-



IL A PARAPHÉ OFFICIELLEMENT UN CONTRAT POUR DEUX SAISONS **Mohamed Zabiaa : la première recrue kabyle**

L'attaquant libyen, Mohamed Zabiaa a signé hier matin officiellement son contrat devant le lier pour deux saison à la JSK. Mohamed Zabiaa a été reçu par les responsables du club kabyle dans la matinée. Vers le coup de 10h30, tout a été réglé entre les deux parties et le joueur a été invité à apposer sa signature sur le document qui sera transmis aussitôt à la LNF qui, de son côté, le qualifiera officiellement au mercato. Sa première apparition est attendue pour le match que jouera la JSK lors de la phase retour, face à la formation MCEE. Avant de quitter le bureau du président où il a été reçu, la nouvelle recrue kabyle - qui a été accompagnée pour l'occasion par son manager qui a été pour beaucoup dans cette prise de décision de rejoindre la JSK - a été invitée, comme de coutume, à la traditionnelle pose avec le maillot du club devant les regards de ses désormais nouveaux responsables à la JSK. A peine à l'intérieur, Zabiaa fut ébloui par cette armada de titres que la JSK collectionne depuis plusieurs décennies, des trophées soigneusement préservés dans l'armoire du salon d'honneur du club. Des générations entières y ont contribué à ce riche et glorieux palmarès que Mohamed Zabiaa et ses partenaires tâcheront de défendre dignement. Mohamed a bien saisi le message : «Je suis venu prouver qu'on ne s'est pas trompés sur moi. Je ferai tout pour décrocher des titres à la JSK. C'est une promesse.» C'est vrai, il est jeune, il a du talent. Tout l'avenir est devant lui.

F. M.

«Je suis ici pour marquer des buts»

Quelles sont d'abord vos premières impressions après avoir opté officiellement pour la JSK ?

Que du bonheur ! Vous ne pouvez imaginer cette joie et cette fierté qui m'animent en ce moment du fait que je suis officiellement lié à la JSK. Je ne vous apprends rien en vous disant que les contacts entre le club kabyle et moi ne datent pas d'hier, les dirigeants de la JSK, à leur tête le président Hannachi, n'ont pas cessé d'exprimer leurs vœux de me voir porter les couleurs du club. De mon côté, je ne leur ai jamais tourné le dos. La JSK ne se refuse pas, tout simplement le destin en a décidé autrement. Maintenant que je suis là, je tâcherai de répondre aux attentes de tout le monde.

En optant pour la JSK, il est certain que vous viserez de nombreux objectifs...

Chaque joueur aspire à progresser dans sa vie. Moi, je ne fais pas exception. Si je suis à la JSK, c'est pour jouer et mettre mes compétences au ser-



vice de ma nouvelle formation. Je ne vous cache pas que parmi les objectifs que je voudrais éventuellement atteindre en optant pour la JSK, c'est d'aller en équipe nationale, sans parler des échéances qui attendent ma nouvelle équipe et qui nécessiteront la multiplication des efforts. Je pense que nous aurons du pain sur la planche : le championnat, la Coupe d'Algérie, objectifs que la JSK veut atteindre. Tous ensemble, nous allons travailler la main dans la main pour les réaliser. Comme la JSK dispose cette année de jeunes joueurs, mon adaptation sera des plus faciles. Je suis convaincu.

Quand allez-vous débuter les entraînements ?

Avant de conclure, les supporters de la JSK attendront beaucoup de vous !

Je vous assure que je vais donner le meilleur de moi-même pour apporter un plus à ma nouvelle équipe, je suis ici pour marquer des buts et je compte sur le soutien de tout mon nouvel entourage pour réussir. Je me donnerai à fond pour marquer à chaque fois et leur procurer de la joie.

Entretien réalisé par

F. M.

Bordjiens.

Les camarades d'Asselah doivent faire preuve de réalisme et d'opportunité et surtout d'efficacité sur leurs bases, s'ils veulent prétendre à une place sur le podium cette saison. La prochaine rencontre des Canaris, qui les opposera aux gars de la capitale des Bibans, est très importante avant leur déplacement à El-Harrach. Donc, une victoire face à cette formation, s'impose pour se rassurer. La balle est dans le camp des joueurs, lesquels doivent se montrer plus efficaces et plus percutants.

Les Kabyles qui restent sur une belle victoire à domicile face au RCA, auront à cœur de remporter cette rencontre avec l'art et la manière pour faire renaître l'espoir dans les esprits des supporters. Les coéquipiers d'Ebossé se présenteront sur leur pelouse pour profiter de la mauvaise passe de leurs adversaires. Les journées passent et se ressemblent pour ce club du CABBA qui occupe une mauvaise place au classement général.

Les partenaires de Yesli qui se sont préparés en conséquence, affichent cette fois-ci une grande détermination de faire mieux, et aujourd'hui ne comptent laisser au hasard contre les Bordjiens.

Les Chibans et consorts ne jurent que par un succès qui leur permettra d'aborder la suite du parcours de la phase aller avec un bon moral. Certes, les trois points de la victoire face au CABBA sont importants pour la suite du parcours en championnat, mais serviront aussi d'avertissement à l'USMH, prochain adversaire des Jaunes et Verts. Une certaine vigilance doit être donc de mise du côté des joueurs. Aujourd'hui, les Kabyles doivent rester sereins devant les buts.

Le CABBA cherche une victoire contre la JSK

Mouad B.

Après une victoire à domicile face au MCA (1-0), le déplacement à Tizi Ouzou s'annonce périlleux. Les Bordjiens n'ont pas encore perdu chez eux mais n'ont pas vraiment dominé leurs adversaires.

C'est dire que les Bordjiens ne seront pas favoris, d'autant que les locaux ne peuvent se permettre une défaite face à une équipe en difficulté, comme le CABBA.

Mais la pression pourrait être de leur côté et c'est aux Bordjiens d'essayer d'en profiter. Pour cela, les joueurs devront être concentrés jusqu'au coup de sifflet final. Les fins de rencontres ne sont en effet guère à leur avantage en ce début de saison. L'équipe sera au complet et une seconde victoire des partenaires du

capitaine Tiaïba serait de bon augure avant la réception de l'ESS pour un derby des hauts plateaux.

«On s'attend à un match costaud, athlétique dans les duels. On s'est préparés physiquement pour tenir un peu plus sur la durée et on espère tenir longtemps pour profiter d'une éventuelle baisse de régime de l'équipe de la JSK », dira le coach Benâïna.

Contrairement aux matchs précédents, le coach disposera d'un groupe plus étoffé. Il pourra aussi compter sur des joueurs d'expérience comme Benkhoudja, Bendaâhmane, Mameri, Djerra, Chafre, Ali Guechi, Hamiche, Yaya, Ammour, Tiaïba, Mesfar.

«On s'inspirera de notre match contre le MCA pour tirer un bénéfice de ce déplacement», conclut-il.

PRÉPARATION

L'USM Alger en stage en Tunisie du 12 au 17 novembre

L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), effectuera un stage de préparation en Tunisie, du 12 au 17 novembre courant, sous la houlette du nouvel entraîneur, le Français Hubert Velud, a appris l'APS vendredi auprès du club algérien. Ce regroupement intervient au cours de la pause que va observer le championnat, pour permettre à l'équipe nationale de disputer son match retour face au Burkina Faso, le 19 novembre à Blida (19h15), comptant pour le tour des barrages qualificatif à la Coupe du monde 2014.

Aucun match amical n'est prévu au cours de ce regroupement, ajoute-t-on de même source. Le nouveau coach des «rouge et noir» profitera de cette occasion pour connaître au mieux son groupe. Hubert Velud (54 ans) a succédé à son compatriote Roland Courbis, démissionnaire, après une année à la tête de l'USMA. A l'issue de la 10^e journée, l'USMA pointe à la 4^e place au classement avec 16 points, à quatre longueurs du leader, le CS Constantine. Les coéquipiers du gardien de but, Mohamed Lamine Zemmamouche, ont remporté leur 11^e victoire de la saison, contre le MC Oran, à l'occasion de la 11^e journée. Velud assistera à ce match en tant qu'observateur, avait-il informé lors de sa conférence de presse de mercredi.

OSCAR HEUREUX DE SON SORT

Arrivé en 2012 à Chelsea, le Brésilien Oscar continue de progresser au point de devenir l'un des cadres de l'équipe dirigée désormais par José Mourinho. Avec déjà dix-huit matches au compteur cette saison, l'international brésilien est l'un des joueurs les plus utilisés par le technicien portugais. Oscar se déclare heureux de ce qui lui arrive

chez les Blues : «Faire ce que j'aime avec Chelsea et la Seleção me donne de l'énergie. Je veux gagner des trophées avec Chelsea et remporter la Coupe du Monde avec le Brésil. Je peux 'mourir' quelques semaines et récupérer ensuite. Ça en vaudra la peine», a confié le joueur après la victoire des Blues sur Schalke (3-0). L'ancien

meneur de jeu de l'Internacional Porto Alegre a en tout cas déjà conquis Mourinho. «Je suis heureux que Mourinho m'ait accordé sa confiance. Je ne sens pas la pression ici, au Brésil aussi il y avait beaucoup d'attentes. Mourinho croit en moi et il m'a accordé sa confiance. Mes collègues aussi ont confiance en mon football», a-t-il ajouté.

Eto'o : «Mata, c'est un MAESTRO»

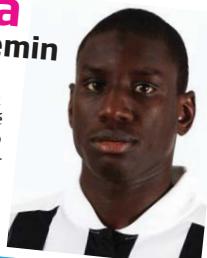
malgré la nostalgie de son expérience russe, l'international camerounais de 32 ans ne regrette pas son choix d'avoir traversé la Manche pour évoluer, entre autres, aux côtés de Juan Mata et Fernando Torres. «C'est bien dommage que Torres soit

blessé... Et Mata est carrément incroyable ! C'est un autre Iniesta que j'ai ici, un très bon joueur et une belle personne. Pourquoi il ne joue pas ? Ce sont des décisions de l'entraîneur que je me refuse à commenter».

«En Russie, le football est très différent de ce que les gens peuvent penser. Ces quelques années ont été incroyables, avec des gens qui m'ont traité avec beaucoup d'égards, mais il y fait si froid... Mon président était une personne formidable et je remercie les gens comme lui qui m'ont donné beaucoup de chaleur».

Demba Ba retrouve le chemin des filets

Demba Ba a un temps de jeu famélique du côté Chelsea. José Mourinho lui préfère Fernando Torres et Samuel Eto'o. Ce mercredi, il est entré en cours de jeu face à Schalke 04 en Ligue des Champions. Il en a profité pour inscrire son premier but.



Gerrard pense déjà au Mercato estival

Auteur d'un début de saison satisfaisant, Liverpool pointe à la troisième place de la Premier League, à égalité avec Chelsea et Tottenham. De quoi retenir encore quelques temps Luis Suarez, selon son capitaine Steven Gerrard. «Luis Suarez est en bonne forme. L'équipe joue bien et je pense qu'il n'y aura aucun problème pendant le Mercato de janvier, a confié l'international anglais au Daily Mail. Mais, quand l'été viendra, je pense que la situation de Luis dépendra de la saison réalisée par le club. Ses buts, ses performances et sa forme seront déterminants dans notre capacité à finir dans le Top 4».



Tevez : «Dans le football, je n'ai pas d'amis»

Après sept saisons en Angleterre, Carlos Tevez a relevé le défi de l'Italie à la Juventus où il commence à y faire son trou. L'Argentin fait le point à ce sujet. En mettant le cap sur Turin, Carlos Tevez a relancé sa carrière. À 29 ans, l'Apache commence à s'adapter dans un nouveau championnat plus difficile que prévu. Malgré la concurrence, il s'est fait une place sur le front de l'attaque de l'équipe d'Antonio Conte. Pourtant, son départ à la Juventus n'avait pas fait l'unanimité. À l'image de la légende Diego Maradona.



2^e ÉDITION DE LA COURSE SUR FAUTEUIL Courir ensemble contre le handicap

R.Rachedi



80 coureurs, dont une vingtaine de personnes à mobilité réduite et une soixantaine d'autres personnes valides, ont pris part hier à la seconde édition du semi-marathon sur fauteuil roulant qui s'est déroulée à Alger. L'objectif: courir pour sensibiliser les citoyens sur les accidents de la circulation qui tuent chaque année plus de 400 personnes et transforment autant d'autres en handicapés moteurs, a indiqué la présidente de l'association El Amel, Mme Hizia Rezigue.

Organisée sous le patronage du directeur général de la Sécurité nationale et en collaboration avec l'association El Amel pour les personnes handicapées de Bab El Oued, cette manifestation sportive qui vise à changer le regard porté par le public sur le handicap, a enregistré la participation de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Souad Bendjabbalah des présidents des APC de Bologhine, Oued Korâche et de La Casbah, de personnalités sportives et de membres de la société civile.

Le coup d'envoi de cette course qui s'est déroulée sur une distance de 3 km, a été donné depuis la Direction générale de la Sécurité nationale à Bab El Oued, par le chef du service central de la Santé, œuvres sociales et sports à la DGSN, le commissaire divisionnaire Belarbi Salah Hamdane.

Beaucoup de solidarité était perceptible pendant la course où un grand public s'était rassemblé pour encourager les coureurs, tout au long du parcours, jusqu'à la ligne d'arrivée au jardin «Sofia» à la Grande Poste.

À l'issue de cette course qui fut un grand moment sportif et solidaire, ralliant des personnes valides et des personnes en situation de handicap, Mme Bendjabbalah, qui a accompagné les coureurs du début jusqu'à la fin, a remis des médailles et des attestations à tous les participants.

Un grand bravo aux organisateurs qui ont parfaitement rempli leur mission et à la Sécurité nationale qui a encadré l'événement!

INTERDICTION DE LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE-DÉBAT DU JOURNAL *EL WATAN*

Le ministère de la Culture ordonne l'ouverture d'une enquête

Le ministère de la Culture a ouvert une enquête suite à l'interdiction de la tenue d'une conférence-débat du quotidien *El Watan*, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Le ministère de la Culture qui «dément catégoriquement avoir interdit la tenue (de la conférence-débat) +Les débats d'*El Watan*+, prévue le 9 novembre à l'Office Ryad El Feth (OREF) à Alger», affirme qu'«une enquête a été ouverte, à l'issue de laquelle seront prises les mesures et sanctions qui s'imposent».

Tout en «condamnant avec la plus grande fermeté ce dépassement inadmissible de la part de la direction générale de l'OREF», le ministère «s'engage à prendre toutes les mesures pour que cet acte inqualifiable ne se reproduise plus», note le communiqué.

La même source indique qu'«en tout état de cause, la conférence du



quotidien *El Watan* pourra se tenir comme prévu».

«La ministre de la Culture, en visite à Tamanrasset avec le Premier ministre, n'a été informée que le 7 novembre en fin de journée et a immédiatement instruit le directeur général de l'OREF de libérer la salle et de contacter les responsables du quotidien *El Watan* afin qu'ils tiennent leur conférence», ajoute la

même source. «La ministre de la Culture tient à présenter ses sincères et profondes excuses au quotidien *El Watan* et, à travers lui, toute la presse nationale en les assurant de son engagement à défendre et garantir leur droit constitutionnel à organiser les débats sur toute question qui les intéresse dans tous les espaces relevant du ministère de la Culture», souligne le communiqué.

ASSURER UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DES MALADES

Le rôle de la prophylaxie dans la prise en charge de l'hémophilie A

Amel B.

Bien que les traitements actuels ne peuvent pas guérir l'hémophilie (trouble de la coagulation), ils permettent, en apportant le facteur coagulant qui fait défaut, de stopper un saignement, à la suite d'un accident hémorragique. Aujourd'hui, grâce au traitement préventif, ou prophylaxie, cet accident peut même être évité. Ainsi, le traitement prophylactique a pour but de prévenir les saignements mais aussi diminuer la fréquence des saignements et réduire les séquelles invalidantes qui en résultent, préserver les articulations et assurer une meilleure qualité de vie. La prophylaxie dans la prise en charge de l'hémophilie A sera au centre des débats, aujourd'hui, à l'hôtel Sofitel, d'Alger, lors d'une

rencontre scientifique qui regroupera des experts nationaux et internationaux dont le P' Cedric Hermans, chef du service hématologie à l'hôpital St Luc, de Belgique. Le traitement est réalisé à domicile par les patients eux-mêmes ou par leurs parents pour les enfants malades.

Il consiste en l'injection régulière du facteur de coagulation déficient pour prévenir l'apparition de saignements et des lésions articulaires. Ces facteurs sont administrés aux patients deux à trois fois par semaine, ce qui permet de transformer une forme sévère d'hémophilie en une forme modérée pour laquelle le risque hémorragique est moins élevé. Afin de garantir une meilleure efficacité, la tendance est de débuter le traitement prophylactique dès que l'enfant manifeste ses pre-

miers saignements, voire avant.

Les médecins s'orientent vers un développement des traitements prophylactiques de cette pathologie, notamment chez les enfants leur permettant d'atteindre une qualité articulaire proche des non-hémophiles à l'âge adulte. Outre l'importance de la prophylaxie dans la prise en charge de l'hémophilie, les travaux de cette rencontre porteront sur une discussion interactive et un partage d'expériences des principaux centres ayant expérimenté l'efficacité du médicament «Kogenate» qui fête ses 25 années d'existence dans le traitement de cette pathologie aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte.

Il est bon de rappeler, que l'hémophilie est un trouble héréditaire de la coagulation sanguine qui

se manifeste par des hémorragies prolongées surtout au niveau des articulations, des muscles et des organes. Cette maladie est causée par l'absence ou à la présence anormale de protéines de la coagulation, dites facteurs VIII ou IX. La forme la plus courante de cette maladie est l'hémophilie A dans laquelle le facteur VIII est déficient ou anormal. Maladie du sang grave et rare, l'hémophilie est d'origine génétique et touche touche quasi-essentiellement les hommes (1 naissance sur 10 000). On estime que plus de 400.000 personnes sont atteintes d'hémophilie dans le monde, mais seulement 20 % d'entre elles sont diagnostiquées et ont accès aux traitements. En Algérie, les chiffres officiels indiquent que le nombre d'hémophiles avoisinerait les 2.000 cas.

INCENDIE DU DÉPÔT DE CARBURANT NAFTAL DE CAROUBIER La distribution des produits pétroliers se poursuit normalement

La distribution des produits pétroliers se poursuit normalement sur l'ensemble du réseau stations-service malgré l'incendie qui s'est déclaré hier matin au dépôt de carburant Naftal de Caroubier (Alger), indique un communiqué Naftal.

«Les installations de distribution n'ont pas été affectées et la distribution des produits pétroliers se poursuit normalement sur l'ensemble du réseau station-service», précise Naftal qui fait état de quatre

blessés «légers» et «sans gravité». Les personnes blessées ont été évacuées pour des soins vers l'hôpital le plus proche alors que l'incendie a «été rapidement maîtrisé grâce à l'intervention des équipes de Naftal», ajoute le communiqué.

«La Protection civile s'est rendue très rapidement sur les lieux pour apporter aide et assistance à l'équipe d'intervention de Naftal», ajoute-t-on de même source.

«Une commission d'enquête technique a été constituée par Naftal pour identifier l'origine de cet incident», indique le communiqué. L'incident, dont les causes restent inconnues, s'est déclaré dans un premier camion-citerne d'une capacité de 25.000 litres et s'est étendu à un deuxième camion, avait déclaré auparavant à l'APS le directeur de la protection civile de la wilaya d'Alger, Mohamed Tighristine. **APS**